

La police canadienne le recherchait depuis le mois de juillet

Un journaliste retrouve Hal Banks en moins de deux heures

CHLT-TV CHLT
Canal 7 630 kc

LA TRIBUNE

La météo
Périodes nuageuses
Minimum: 30 - Maximum: 65
(les détails en page 2)

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

55e ANNEE — No 183

DERNIERE EDITION

SHERBROOKE, VENDREDI, 2 OCTOBRE 1964

7 CENTS

Code fédéral du travail déposé devant le Parlement

Salaire minimum de \$1.25?

Perspective d'avenir

La Commission scolaire vivra si elle répond aux aspirations de la Société

(Paul Gérin-Lajoie)

MONTREAL — "La Commission scolaire survivra en autant qu'elle saura répondre aux aspirations de la Société nouvelle qui attend beaucoup d'elle." C'est ce qu'a déclaré l'hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation du Québec, au 17e congrès annuel de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, qui se tient présentement à Montréal.

Le ministre a voulu ainsi répondre à une question qui se pose dans tous les coins de la province, au sujet de l'avenir des commissions scolaires.

M. Gérin-Lajoie a affirmé que les commissions scolaires continueront à gérer et à administrer, comme elles l'ont toujours fait, mais déchargées d'une partie de leurs soucis, par la normalisation des taxes, et bientôt des dépenses; par des subventions gouvernementales accrues et par les services techniques du ministère.

"Elles seront plus libres qu'elles ne l'ont jamais été pour jouer un rôle actif et immédiat dans l'orientation de l'enseignement, selon les besoins régionaux".

"Elles pourront aussi participer à l'élaboration des politiques et à la planification du développement scolaire".

Besoins nouveaux

Le ministre de l'Éducation a ajouté qu'un commissaire d'écoles nouveau correspond à des besoins nouveaux.

"Au niveau secondaire, dit-il, le regroupement est en voie d'achèvement".

"Concurrentement, de poursuivre M. Gérin-Lajoie, l'enseignement primaire devra aussi renouveler ses

niveau de la région scolaire".

Traçant ensuite le programme de travail des commissions scolaires locales, le ministre a ajouté qu'à l'échelle de chaque région scolaire, il faudra évaluer de la façon la plus précise possible les populations scolaires, actuelles et futures, les ressources du milieu, ses besoins à venir, les types d'enseignement qui seront requis pour une période donnée, ainsi que l'emplacement des institutions qui dispenseront cet enseignement".

A cause de sa responsabilité nouvelle de planifier le développement scolaire de son milieu, la commission scolaire devra s'y engager plus complètement et plus profondément que le simple régime électif le permet", d'ajouter M. Gérin-Lajoie.

"Si les commissions scolaires veulent que leurs plans soient conformes aux besoins réels de chacune

Autres nouvelles sur le congrès de la Fédération des commissions scolaires

(voir page 18)

des régions, c'est-à-dire aux besoins de tous les secteurs sociaux du milieu, d'ajouter le ministre, elles devront pouvoir compter sur un comité régional de planification scolaire très largement représentatif".

Une "explosion"

Le ministre de l'Éducation a expliqué que l'enseignement secondaire connaît une "explosion" sans précédent.

"L'explosion scolaire que connaît l'enseignement secondaire est quantitative, bien sûr", de dire M. Gérin-Lajoie. "Depuis les lois de la grande charte de 1961, continua-t-il, la scolarisation a atteint un niveau sans précédent".

Dans trois ans, la population scolaire du niveau secondaire aura augmenté de dix pour cent.

"L'école de 1964, dit-il, doit préparer tous les jeunes, sans exception, à la mesure de leurs aptitudes et de leurs motivations, à occuper des fonctions de travail, si elle ne les achève pas vers un enseignement supérieur. Un enseignement unique n'est destiné aux élites, comme jadis, et qui se contenterait d'élever la population, condamnerait la grande masse des jeunes à la misère économique et à l'ensemble de la société à une faillite fracassante".



Toujours populaire — Robert Kennedy a provoqué un immense embouteillage hier à New York. Il s'était arrêté dans une rue pour continuer sa campagne afin d'obtenir le poste de sénateur dans l'état de New York. Des milliers de citoyens se sont rassemblés autour de lui, démontrant une fois de plus l'extrême popularité du candidat. Les automobilistes n'ont sûrement pas pris la chose de la même façon. (Téléphoto UPI)

Commentant les paroles de Daniel Johnson

Bona Arseneault parle "d'insulte gratuite pour l'électorat"

QUEBEC, (PC) — Le secrétaire de la province, M. Bona Arseneault, a qualifié, hier, "d'insulte gratuite à l'intelligence de l'électorat" les propos du chef de l'opposition, M. Daniel Johnson en marge des élections complémentaires du 5 octobre.

Dans un communiqué remis hier matin à la presse, M. Arseneault précise qu'au long de la nuit de l'opposition continuera de mentir à la population et que ses journaux-torcheurs ne cessent de calomnier d'honnêtes citoyens. "L'Union nationale continuera à perdre la confiance des électeurs."

Le ministre chargé de l'organisation de la lutte libérale dans le comté de Dorchester a ajouté: "Les faussetés répandues par le chef de l'Union nationale et certains de

ses organisateurs politiques à l'occasion des élections complémentaires présentement en cours en particulier dans Dorchester, de même que les sales calomnies inventées et colportées par sa presse servile contre des ministres du gouvernement Lesage et d'autres citoyens reconnus pour leur intégrité parfaite, sont une insulte gratuite à l'intelligence de l'électorat."

M. Arseneault termine par une note macabre. "Lundi soir prochain, dit-il, sera un soir de grand deuil pour l'Union nationale. La raclette qui lui réserve la population de



M. Bona ARSENEAULT
Dorchester lui sera particulièrement funeste et pénible à digérer."

Distribution de pamphlets

Huit indépendantistes sont cités devant les tribunaux

QUEBEC (PC) — Me Guy Pouliot, vice-président du Rassemblement pour l'Indépendance nationale, et sept autres adhérents de ce mouvement séparatiste, devront répondre à l'accusation d'avoir distribué des pamphlets aux portes de cinq églises de Québec sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de la police municipale.

Les pamphlets, distribués à la sortie des messes le dimanche 20 septembre, invitaient la population à protester contre la visite de la Reine à Québec dans une dizaine de jours.

REPORTAGE

"Monsieur Magog"
(voir page 13)



Hon. Paul GERIN-LAJOIE

structures car il ne peut plus exister en vase clos; il doit vivre en fonction du secondaire".

"De plus en plus, de préciser le ministre, les commissions scolaires locales devront parachever leur regroupement et viser à constituer des unités fonctionnelles, viables et efficaces qui ne correspondront certes pas aux limites d'un vaste territoire régional, mais qu'on ne saurait non plus calquer sur des unités administratives traditionnelles et dépassées par les besoins contemporains".

"Encore une fois, de dire le ministre, les commissions restent responsables devant leurs électeurs".

"Ils conservent leur rôle traditionnel d'administrateurs et de dirigeants".

"Toutefois, dit-il, ils doivent désormais devenir de plus en plus les chefs de file, les initiateurs du processus de planification au

TORONTO, (PC) — Harold C. Banks, ancien président du Syndicat international des Marins (SIM) recherché par la police canadienne depuis juillet, a été découvert hier par un journaliste du Toronto Star à bord d'un yacht à Brooklyn, New York. Le yacht appartient au SIM.

Le journaliste Robert Reguly déclare dans un article tous droits réservés qu'il ne lui a fallu que deux heures pour retrouver Banks. Ce dernier a été condamné à cinq ans de pénitencier pour avoir conspiré pour faire battre un organisateur d'un syndicat rival.

M. Reguly relate que Banks était assis seul dans le yacht amarré dans le bassin Mill, Le Star a rapporté qu'un porte-parole du ministère canadien de la Justice avait affirmé mercredi que la Gendarmerie royale et le FBI — auquel on a fait appel pour retracer Banks — n'avaient pas la moindre idée de l'endroit où se trouvait Banks.

Le journaliste Reguly a souligné qu'il a commencé à chercher Banks vers 10 heures hier matin et qu'il l'a trouvé aux alentours de midi en effectuant une tournée des diverses propriétés du SIM à New York.

Banks est disparu en juillet après l'émission à Montréal d'un mandat lui signifiant qu'il était condamné à 30 jours d'emprisonnement pour outrage au tribunal.



Hal BANKS

à Brooklyn. Sur le qual, on pouvait voir sa Cadillac blanche, portant des plaques d'immatriculation du Québec. Selon le reporter, Banks lui déclara: "Je ne veux pas vous parler, Décempeur".

Pris en chasse

Le journaliste est retourné au yacht une heure plus tard avec une caméra et a pris des photos. Six hommes l'ont alors pourchassé et l'un d'eux l'a frappé au front.

Banks aurait dit au journaliste torontois: "Je n'ai absolument rien à dire. Si vous voulez savoir quelque chose à mon sujet adressez-vous à mon avocat à Montréal."

Le journaliste Reguly a souligné qu'il a commencé à chercher Banks vers 10 heures hier matin et qu'il l'a trouvé aux alentours de midi en effectuant une tournée des diverses propriétés du SIM à New York.

Banks est disparu en juillet après l'émission à Montréal d'un mandat lui signifiant qu'il était condamné à 30 jours d'emprisonnement pour outrage au tribunal.

Des poursuites auraient dû être intentées depuis longtemps...

Violent débat à Ottawa au sujet de Banks

OTTAWA, (PC) — Le ministre de la Justice, M. Guy Favreau, a soutenu hier que des poursuites judiciaires auraient dû être intentées contre le président déposé du syndicat international des gens de mer Hal Banks il y a cinq ans sous le régime conservateur.

Au cours d'une orageuse période de questions, le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker a déclaré que Banks était le protégé des libéraux, ajoutant que le gouvernement actuel a accusé le chef syndical d'un crime ne donnant pas lieu à extraction et qu'il l'a laissé passer aux États-Unis.

L'échange a commencé par une question du chef de l'opposition qui voulait savoir si, après six semaines, le ministre de la Justice était en mesure de répondre à la question qui lui avait déjà été posée sur l'endroit où se trouve Banks et s'il n'existait pas un dossier au service d'immigration des États-Unis indiquant qu'il avait traversé la frontière.

M. Favreau a répondu qu'il n'était pas en mesure de donner une réponse précise.

Mais le ministre de la Justice a ajouté qu'il pouvait évoquer un autre aspect de l'affaire à savoir le moment où l'on avait commencé à faire preuve de négligence grossière dans l'affaire Banks.

M. Favreau a déclaré que le gouvernement conservateur avait demandé à la RCMP en 1958 de faire enquête pour déterminer si Banks avait eu recours à l'intimidation ou à la violence dans son activité syndicale. Il a ajouté que deux rapports avaient alors été soumis au ministère de la Justice, en février 1959 et en juin 1961, indiquant que la RCMP disposait de preuves permet-

tant d'intenter des procédures contre Banks.

Le ministre a accusé le gouvernement de n'avoir alors rien fait se contentant plutôt de nommer une commission

royale d'enquête sous la présidence du juge T.G. Norris de Vancouver, alors que le gouvernement avait tous les renseignements voulus.

Refusant de reconnaître tout bien fondé aux allégations du ministre, le chef de l'opposition a demandé s'il était vrai que M. Favreau connaît les allées et venues de Banks depuis plusieurs semaines. Il a ajouté que Banks a été interviewé et que le gouvernement sait où il se trouve.

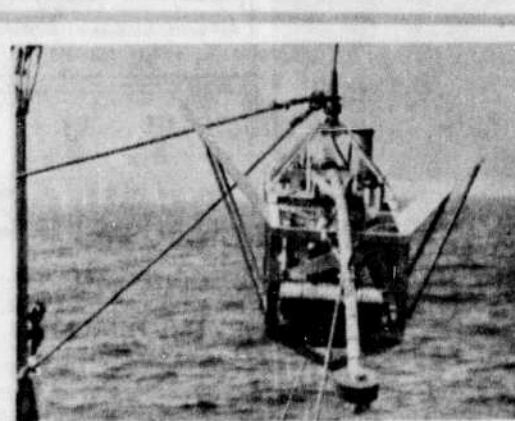
Cautionnement confisqué

Qu'advient-il des \$25,000?

OTTAWA, (PC) — Maintenant que la caution de \$25,000 de Hal Banks a été confisquée, qu'est-il advenu de cet argent? Le ministre de la Justice, M. Guy Favreau a déclaré hier en Chambre qu'il n'est pas facile de répondre à cette question.

Il semble que le gouvernement fédéral et celui du Québec devront entamer des négociations en vue de régler la question. La question avait été soulevée par M. Rémi Paul, conservateur de Berthier-Maskinongé-Delaunaudière qui a noté que la caution de Banks avait été confisquée par un tribunal de Montréal lorsque l'ancien président du Syndicat international des marins fit défaut de comparaître relativement à l'appel qu'il avait interjeté de sa condamnation sous une accusation de conspiration pour l'exécution de votes de fait contre un chef syndical rival.

M. Favreau a ajouté cependant qu'aux termes de la loi l'argent ainsi confisqué va au gouvernement qui fait les frais de la poursuite. Cependant, dans le cas de Banks, le gouvernement fédéral et celui du Québec ont partagé les frais.



Le bathyscaphe "Trieste II" qui a localisé et photographié le sous-marin nucléaire. (Téléphoto UPI)

Il avait coulé avec 129 hommes à bord

Le "Thresher" retrouvé sous 8,500 pieds d'eau

WASHINGTON, (AFP) — Des recherches sous-marines effectuées par la marine américaine ont permis de retrouver la partie arrière de la coque du sous-marin nucléaire "Thresher" disparu au fond de l'Atlantique avec 129 hommes à bord en avril 1963.

La marine a annoncé jeudi que la section de queue du sous-marin ainsi que le cône portant son numéro, "593", avaient été identifiés. Le "Thresher" avait coulé au cours d'exercices de plongées en grande profondeur à environ 220 milles à l'est de Boston par 8,500 pieds de fond.

Après des mois d'inspection et de recherches photographiques effectuées par le bathyscaphe "Trieste", la marine avait trouvé des morceaux de tuyaux tordus qui avaient appartenu au navire, mais la coque du sous-marin atomique n'avait jamais été retrouvée.



La coque du sous-marin "Thresher" qui repose sous 8,500 pieds d'eau dans l'océan Atlantique. (Téléphoto UPI)

DANS

LA TRIBUNE

pages	pages
Annonces classées 15-16-17	Horoscope 14
Bridge 14	Mots croisés 14
Comiques 14	Nouvelles d'Ottawa 13
Décès et funérailles 17	Nouvelles de Québec 18
Editorial 6	Radio, TV et arts 8
Féminine 9	Sports 11-12
Feuilleton 14	Sherbrooke et région 2-3-4-5-10-13
Finance 7	

La météo...

Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Cantons de l'Est, des Laurentides, du St-Maurice et de Québec: ensoleillée avec périodes nuageuses dans l'après-midi et risque d'averses. Plus chaud. Vents du sud de 20 à 30 milles. Minimums et maximums: à Ottawa et Montréal 40 et 65; à Sherbrooke 30 et 65; à Québec 35 et 65; à Ste-Agathe 35 et 60; à La Tuque 32 et 60.

Régions du Lac St-Jean, de Bas-Comeau, de Rimouski, de Gaspé et de Sept-Îles: nuageux avec périodes ensoleillées et risque d'averses.

ISOLATION

L'isolation arrête le froid, les bruits, l'humidité, la chaleur d'été. Enveloppez de tuyaux et de laine minérale. C'est votre meilleur placement parce que vous reprendrez votre argent par l'économie du chauffage.

131, rue Des Grandes Fourches
Tél.: 562-3158 — Sherbrooke

MINERAL ISOLATION G. Jacques



COATICOOK — (Spéciale) — L'entrepreneur Gérard Couillard, échevin de Coatikooc, a annoncé hier son retrait de la politique municipale dans cette ville.

En prenant cette décision, M. Couillard a automatiquement accepté de ne briguer aucun siège du conseil pour les cinq prochaines années.

Il devait terminer le mois prochain son mandat de trois ans comme échevin de Coatikooc, ayant été élu par acclamation à ce poste en 1961.

Action en disqualification — M. Couillard a expliqué qu'il avait beaucoup trop de travail personnel pour continuer à siéger au conseil municipal.

PROBLEMES DU RENDEMENT SCOLAIRE

Entraînement Visuo-Moteur
DOCTEUR
JEAN-PAUL BLOUIN
Optométriste — Visiologiste
Pour rendez-vous: Tél.: 569-1886
92 nord, rue Wellington, Sherbrooke.

L'entrepreneur Gérard Couillard se retire de la politique municipale

On se rappelle qu'une action en disqualification avait été intentée contre M. Couillard au mois d'avril dernier.

Les procédures produi-



M. Gérard COUILLARD

tes alléguait que M. Couillard ne pouvait agir comme échevin à Coatikooc parce que Couillard Construction Ltée, dont il est le président, avait obtenu des contrats de la ville de Coatikooc.

M. Couillard a précisé au sujet de cette action qu'après avoir discuté de la chose avec son avocat, il avait d'assez bonnes chances de la gagner. Il a expliqué que les contrats accordés à Couillard Construction Ltée, pendant qu'il siégeait comme échevin, l'avaient été par soumission et que lui-même personnellement n'avait pas participé aux votes qui octroyaient les contrats.

Toutefois, même s'il avait des chances de faire triompher son point de vue devant les tribunaux, M. Couillard estime qu'il

n'avait rien à gagner personnellement dans cette affaire.

Troisième terme

M. Couillard a rempli deux termes de deux ans comme échevin, soit de 1954 à 1958, ayant été élu par acclamation à chaque occasion.

En 1958, il s'était retiré de la politique municipale, mais il avait accepté d'y revenir en 1961. "Je suis allé au conseil de ville de bonne foi, a-t-il dit, mais il semble impossible de faire plaisir à tout le monde".

"J'avais même averti mes concitoyens, lors de mon élection en 1961, que je ne reviendrais pas sur les rangs une autre fois. C'est dire qu'à cette époque déjà, je ne comptais pas revenir sur les rangs,

et voilà que j'ai plus de travail aujourd'hui que j'en avais à l'époque".

En se retirant de l'arène politique, M. Couillard accepte les conclusions de l'action en disqualification intentée contre lui, action qui réclame sa disqualifi-

cation pour les cinq prochaines années.

M. Couillard a cependant ajouté qu'il ne tenait aucunement rancune à celui qui avait intenté l'action parce qu'il "est seulement l'instrument de deux ou trois autres personnes".

SOCIÉTÉ de GESTION IMMOBILIÈRE du QUÉBEC

Édifice Continental, suite 508 — Sherbrooke
Tél.: 567-8355

Nous sommes à votre disposition pour vous servir dans tous les services suivants: Conseil en Administration — Placements et habitations — Évaluation d'immeuble — Refinancement de propriété — Règlement de successions.

Pour informations supplémentaires, écrivez ou téléphonez à l'adresse ci-haut mentionnée.

DEVELOPPEMENT BELISLE INC.

SITUATION: STE-CATHERINE DE KATEVALE
8 milles de SHERBROOKE

TERRAINS pour CHALET

75 x 100 pieds

Prix: \$300, \$400, \$600.

Site montagneux, idéal pour la pêche, la chasse et le ski.

CHALET

Nous construisons votre chalet pour aussi peu que

\$1595.

Plus de 100 plans à votre choix.

POUR INFORMATIONS ou RENDEZ-VOUS COMMUNIQUEZ AVEC

ADRIEN BELISLE

TEL.: 842-2400

— \$100.00 —

Coupon applicable sur l'achat d'un terrain. N. B. un seul coupon par acheteur.

Au sujet de l'adjudication d'un contrat

Discussions entre Sherbrooke et le gouvernement provincial

SHERBROOKE. — L'adjudication par la cité de Sherbrooke d'un contrat, qui avait une différence de \$30 avec le plus bas soumissionnaire, a eu des répercussions à Québec.

Il s'agit d'une différence de \$30 sur un contrat au montant de \$425,000 pour les travaux permanents.

Le plus bas soumissionnaire a obtenu un autre contrat pour exécuter environ la moitié des travaux concernés.

Québec s'est posé diverses questions à la suite de la décision du conseil municipal de Sherbrooke.

Les travaux.

L'hôtel de ville de Sherbrooke a adjudiqué deux contrats au montant total de \$824,098 pour l'excavation et la pose de la conduite d'adduction au lac Memphrémagog.

Le contrat pour la section de Magog a été accordé à Newton Construction Co. Ltd. (H. J. O'Connell Ltd.), le plus bas soumissionnaire, qui avait proposé un prix de \$398,674.

Le conseil municipal a adjudiqué le contrat pour la section de Sherbrooke au prix de \$425,223 à Léo Piquette Ltée et Rand Construction (Construct-

tion du St-Laurent Ltée.) Newton Construction Co. Ltd. le plus bas soumissionnaire, avait proposé un prix de \$425,193 pour la section de Sherbrooke.

La différence entre le prix de Léo Piquette Ltée et Rand Construction et celui de Newton Construction Co. Ltd. est seulement de \$30.

Les contrats

Le maire Armand Nadeau c.r., qui est lié par la décision de l'hôtel de ville, a expliqué que:

"Le conseil municipal a cru avantageux et économiquement profitable de confier les contrats pour l'excavation et la pose de la conduite d'adduction à deux entrepreneurs différents."

Il a précisé que la cité avait demandé des soumissions pour chacune des sections de Magog et Sherbrooke.

Et comme question de fait, l'hôtel de ville a convoqué à une séance régulière les représentants des compagnies en cause pour leur demander des informations supplémentaires sur les soumissions.

Québec

L'hôtel de ville de Sherbrooke a ensuite tenté vainement de communiquer avec le ministre des Affaires municipales pour lui faire part des raisons, qui ont motivé la décision du conseil.

La cité considère comme une question d'ordre secondaire la différence de \$30 qui existe entre les prix des deux soumissionnaires.

De plus, les contrats avec les entrepreneurs concernés ne sont pas encore signés avec la cité.

Gouvernement

Le ministre Pierre Laporte, c.r., ainsi que les fonctionnaires du ministère des Affaires municipales et de la Commission municipale se demandent mercredi à Québec si le conseil municipal de Sherbrooke n'avait pas outrepassé les recommandations de la commission.

On disait que la Commission municipale avait exigé que Sherbrooke adjuge le contrat au plus bas soumissionnaire, selon la politique établie par le gouvernement.

Québec n'a pas accepté les arguments invoqués par la cité de Sherbrooke pour adjuger le contrat à Léo Piquette Ltée et Rand Construction.

Ce n'est pas une vente comme les autres

PENSEZ-Y

Un magasin qui est en affaires depuis 15 ans

Si votre T.V. actuelle commence à vieillir ou si vous voulez vous procurer un deuxième appareil

MARCONI



PENSEZ-Y

C'est une occasion à ne pas manquer.

T.V., écran 23", circuit fait à la main.

à partir de \$229.00

Pensez-y nous voulons votre satisfaction. Achetez d'un magasin stable et responsable et à des prix comme seul peut le faire le magasin de meubles

RAYMOND BERGERON Ltée

BROMPTONVILLE — TEL.: 846-2711 — QUE.

De telles aubaines vous sont offertes sur toutes les marchandises en magasin, donc Pensez-y.

VOUS POUVEZ GAGNER VOUS AUSSI!



Montréal, Qué.: M. Wilfred A. Collins, 190, rue St-Norbert, Montréal, reçoit de M. André Bérubé (à gauche), représentant de PETER JACKSON, le prix PETER JACKSON de \$1,000 en argent. En effet, M. Collins a trouvé un des certificats de \$1,000 qui ont été insérés dans des paquets de cigarettes PETER JACKSON au nouveau format King Size extra-long à bout filtre. Achetez-en un aujourd'hui même, vous aussi vous gagnerez peut-être \$1,000.

Peter Jackson

KING SIZE BOUT FILTRE
UN NOM CÉLÈBRE DEPUIS 1881

PAPETERIE PIGEON LTÉE

Menus articles de bureau, cahiers à anneaux, feuilles mobiles, etc.

444 ouest, rue King — Sherbrooke
Tél.: 562-8310

T. V. SERVICE

Nous réparons toutes les marques de TV, Stéréo, Hi-Fi, TV en Couleurs.

Service tous les soirs, jusqu'à 10h.00 excepté samedi et dimanche

GERARD BLAIS

218, rue Alexandre,
Tél.: 562-7886
Soir Tél.: 567-5638

PRIX DE PRESENCE CETTE SPLENDIDE CHEVROLET 1965



BINGO

SAMEDI SOIR, 3 OCT. à 8h.30

ARENA de SHERBROOKE

DIRIGÉ PAR J. E. PRUD'HOMME

Passible d'emprisonnement à vie Changement d'accusation

SHERBROOKE — L'accusation de négligence criminelle dans la mise en service d'un véhicule-moteur, portée contre Claude Gaumond, 19 ans, de Sherbrooke, a été changée hier pour celle d'avoir causé la mort par négligence criminelle, qui est beaucoup plus grave.

La première était passible de cinq ans de prison, alors que la seconde est punissable par l'emprisonnement à perpétuité.

Tout ceci a rapport avec un accident d'automobiles survenu à l'angle des rues Union et Belvédère, le 24 mai dernier.

Gaumond conduisait un des véhicules qui avait occasionné la mort de Claude Arquin, 18 ans, de Sherbrooke.

Aux Assises

Le procureur de l'accusé, Me Raymond Fréchette, s'est entendu avec le procureur de la Couronne, Me Guy Blanchette, C.R., pour que les témoignages entendus à l'enquête du coroner soient versés au dossier, mais pour les fins de l'enquête préliminaire seulement.

Le juge Benoit Turmel n'a pas hésité à envoyer Gaumond à son procès pour le prochain terme des Assises criminelles, en janvier 1965.

À l'enquête du coroner, on avait déclaré que Gaumond circulait à très grande vitesse (il était question de 90 milles à l'heure) et que dans la veillée il avait consommé une quantité de bière assez considérable.

En marge du vol de St-Elie

En Cour, menotté à deux gardes

SHERBROOKE — Solennement menotté à deux gardes de la prison, le jeune Lavoie, un dangereux récidiviste de Québec, a comparu hier devant le juge Benoit Turmel.

Il se présentait pour son enquête préliminaire en marge d'un hold-up de \$1,400 perpétré le 16 août 1963, à la Caisse populaire de St-Elie d'Orford.

Cette enquête a finalement été reportée au 15 octobre, de façon à ce qu'on puisse procéder en même temps que dans la cause d'Estelle Tardif, d'East Angus, qui est accusée de complicité après ce vol à main armée.

On se souvient que Gilles Lemire, de Sherbrooke, a été condamné à quatre ans de prison sur la même accusation que celle de Lavoie.

Il avait porté le jugement du juge Jean-Louis Pélouin en appel, mais sans succès.

Attente

Ce qui a retardé les procédures dans l'enquête de Lavoie et de Tardif, c'est que ce premier était déjà passablement occupé à Québec.

Il a été reconnu coupable d'un vol avec violence à Montmagny et d'une autre accusation dont il a été impossible de connaître la nature.

Il se présente donc devant les tribunaux de Sherbrooke avec un crédit de 13 ans de prison. Ce qui est intéressant dans son cas, c'est qu'il assure sa propre défense, sans les services d'un avocat. Il est reconnu comme un excellent plaideur.

Il appert que sa défense est prête depuis quel temps déjà pour sa comparution du 15 octobre.

Dangereux

Cet individu de 35 ans est définitivement considéré comme dangereux, car lors de l'enquête préliminaire de Lemire, on lui avait même enchaîné les pieds.

Il avait refusé de témoigner tant qu'on ne lui avait pas enlevé ses chaînes.

On se souvient également que quelques jours après le hold-up de St-Elie, Lavoie et Lemire avaient été arrêtés ensemble, à Sherbrooke.

Lavoie avait réussi à échapper à la police. Ce n'est qu'à la suite d'une course à travers bois qu'il avait finalement été capturé de nouveau, sous une galerie.

Autres nouvelles
de Sherbrooke
en page 2



Chambre de commerce — Cette photo a été prise lors de l'assemblée générale de la Chambre de commerce de Sherbrooke tenue hier soir. Nous y reconnaissons, de gauche à droite, M. Lionel J. Emond, contrôleur de la Richmond Pulp et directeur de la Chambre de commerce, — M. Emond a présenté le conférencier — Me Paul

Desruisseaux, c.r., président de La Tribune Inc., et gouverneur de la Chambre de commerce de la province de Québec, M. André Mercier, administrateur à la Compagnie canadienne de l'Expo 1967 et responsable du Service des Visiteurs, et M. Ernest F. Grigsby, président de la Chambre de Sherbrooke.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Congrès de l'Association forestière des Cantons de l'Est

L'industrie forestière, l'élément de base de la prospérité du Québec

(M. R. Deschamps)

Récupération

SHERBROOKE — L'industrie forestière constitue l'élément de base de notre prospérité et il est important, plus que jamais, de favoriser un usage optimum de nos produits de la forêt, a déclaré hier M. Roland Deschamps, sous-ministre adjoint des Terres et Forêts, devant les quelque 550 délégués réunis à l'hôtelier Le Baron, à Sherbrooke, pour le congrès régional de l'Association forestière des Cantons de l'Est Inc.

M. Deschamps s'est fait le porte-parole de l'hon. Lucien Cléche, ministre des Terres et Forêts, qui a été retenu à Québec pour une réunion du Cabinet.

Le gaspillage

« Il est vrai que dans le passé nous n'avons pas toujours considéré la forêt comme une richesse vivante, et que nous nous sommes prêtés à diverses pratiques de gaspillage qui ont entraîné des pertes considérables », a déclaré M. Deschamps.

« Mais aujourd'hui, dit-il, nous devons éviter le moindre gaspillage, et nous devons envisager l'avenir de la forêt en tenant compte de son importance dans la vie économique de notre province. »

Un nombre record de délégués au congrès: 550 personnes

SHERBROOKE — Un nombre record de quelque 550 délégués ont assisté hier au congrès régional de l'Association forestière des Cantons de l'Est Inc., tenu à l'hôtelier Le Baron, à Sherbrooke, et au terme duquel le Dr Roger Veilleux, de Nicolet, a été réélu président pour un deuxième mandat consécutif.

Le congrès a remporté un immense succès auprès des délégués qui ont assisté aux différentes activités de la journée.

L'organisateur du congrès, M. Lucien Bédard, gérant de l'Association, s'est dit enchanté de la collaboration qu'il a obtenue de tous les membres, ainsi que de la part des autorités et des maires d'affaires qui y ont participé.

Elections

Outre le Dr Roger Veilleux élu à la présidence, l'exécutif de l'Association forestière des Cantons de l'Est Inc. sera désormais composé de MM. R. Boulanger, de Warwick,

vice-président; W.K. Macleod, de Thetford Mines, vice-président; Lorne MacPherson, de Magog, vice-président; Lucien Bédard, de Sherbrooke, gérant; Me Marcel Marier, de Drummondville, conseiller juridique; J.A. Raboin, de Granby, trésorier.

Les autres membres de l'exécutif sont MM. John Sharp, de Cowansville; Alfred Savoie, de Manseau; Théodore Boudreau, de Windsor; G.M. Stearns, de Lac-Mégantic; J.L. Morin, de Drummondville; Georges Lemire, de Sherbrooke; Paul-E. Alain, de Victoriaville.

Les directeurs

Plusieurs directeurs ont également été élus au cours des élections qui ont été tenues hier après-midi.

Dans la journée, également, les délégués ont pris part à un forum sur le sautage des fossés pour l'égoûtement et le drainage des terrains forestiers marécageux, suivi d'une démonstration sur la

ferme de M. Roland Boudreau, située à la sortie de Sherbrooke, en direction d'Ascot Corner.

Les délégués ont aussi été reçus officiellement par le maire de Sherbrooke, Me Armand Nadeau, au chalet du parc Jacques-Cartier.

Résolutions

Sur le plan pratique, les délégués ont adopté à l'unanimité une résolution pour qu'une demande soit faite au ministère des Terres et Forêts de voter les crédits nécessaires pour faire un inventaire forestier dans la région des Cantons de l'Est dans le plus bref délai possible.

Il a également été adopté qu'un bureau des gouvernements soit formé de tous les anciens présidents de l'Association. Ces derniers pourront avoir un représentant à l'exécutif avec droit de vote. De plus, il a été résolu que le président sortant de charge devienne président honoraire.



Au congrès — Le congrès régional de l'Association forestière des Cantons de l'Est Inc., a attiré quelque 550 délégués, hier, à Sherbrooke. Plusieurs personnalités ont pris part aux manifestations de la journée. Ci-haut, on reconnaît, dans l'ordre habituel, M. Jules-A. Breton, vice-président de l'Association forestière de Québec; M. Roland Deschamps, sous-ministre adjoint des Terres et Forêts; le Dr Roger Veilleux, de Nicolet, élu président pour un nouveau mandat et M. Lucien Bédard, gérant de l'Association, à Sherbrooke.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Les Cantons de l'Est

Sis pour bénéficier du passage des touristes

(M. A. Mercier)

SHERBROOKE — Le succès de l'exposition mondiale de 1967 et ses répercussions favorables pour tout le pays, dépendent non seulement des organisateurs de l'expo, mais surtout de la collaboration que chacun de vous, en tant que membre d'un groupement ou d'une société, apportera à ces organisateurs. C'est ce que déclarait hier soir, M. André Mercier, administrateur à la Compagnie canadienne de l'Expo '67 et responsable du Service des Visiteurs, et M. Ernest F. Grigsby, président de la Chambre de Sherbrooke.

me de 47 millions a été investie, dont la moitié sera fournie par le fédéral, 37% par le provincial et 12% par Montréal.

Des hommes d'affaires, des politiciens et des intellectuels ont mis leurs idées et leurs forces en commun pour "vendre" au monde entier l'exposition mondiale canadienne. Déjà 24 nations ont accepté de participer à l'expo. Si l'on se souvient qu'à Bruxelles on en avait réuni 38, on peut s'attendre à ce qu'une cinquantaine de pays participent à la foire de 1967, à Montréal.

Mais là où chaque Canadien a vraiment quelque chose à faire, c'est dans l'organisation d'accueil des visiteurs de l'expo. Vous, des Cantons de l'Est, êtes particulièrement bien placés pour bénéficier du passage des touristes chez nous. On estime à environ un million, le nombre d'Américains qui emprunteront les routes de la Nouvelle-Angleterre pour se rendre à Montréal en 1967. C'est donc à vous de créer, dans chacune de vos villes, des centres d'intérêt qui incitent les touristes à s'arrêter en vos murs.

L'affaire de tous

"L'exposition de 1967 est l'affaire de tout le monde", a déclaré le conférencier en commençant son exposé. "Ce n'est rien de facile, mais pour souligner le centenaire de la Confédération, il fallait trouver un événement spécial."

Déjà, en 1958, le rédacteur en chef de La Tribune, M. Pierre-Paul Blais écrivait qu'une exposition mondiale au Canada, à Montréal ou sur la rive sud, serait la manifestation tout indiquée.

Une réalisation

Lorsque le Bureau international des expositions a accepté la proposition du Canada, les trois gouvernements intéressés, le fédéral, le provincial et le municipal se sont aussitôt occupés de trouver un site qui soit aux portes du pays, un thème qui unisse les hommes et une équipe qui mette tout en œuvre pour assurer la bonne organisation de cet événement. Une somme

La région métropolitaine de Sherbrooke

Au premier rang de la province pour son pouvoir d'achat

SHERBROOKE — La région métropolitaine de Sherbrooke se classe au premier rang de la province de Québec pour son pouvoir d'achat.

● Sherbrooke se classe aussi au cinquième rang des régions métropolitaines du Canada avec 121 points, après London, Toronto, Calgary et Saskatoon.

● Dans le Québec, Sher-

brooke est au premier rang pour le pouvoir d'achat.

● La région métropolitaine de Montréal est de loin en arrière de Sherbrooke puisqu'elle se classe au 11e rang avec 113 points et celle de Québec au 20e rang avec 105 points.

● C'est ce qui ressort de la revue The Horn, publiée à New York.



M. J.-H. Fecteau, à gauche, président de la section Commerce et Industrie, et ses adjoints MM. Emile Gauthier, au centre, et Sousa Brien, à droite, durant la charge d'une des plus importantes sections de la Campagne de Charité. Ce comité est déjà à l'œuvre et espère recueillir la somme de \$39,500 dans les industries et commerces de la région. Comme on le sait déjà la Campagne de Charité se tiendra du 1er au 8 novembre et l'objectif total est de \$165,000.

Candidat dans le quartier ouest

Gingues soulève plusieurs points: taxe, piscine, marchandage, etc...

SHERBROOKE — Le candidat Roger Gingues a parlé, hier, du marchandage de sa candidature, de la hausse de taxe pour l'eau, de la piscine du parc Sangster, des organisateurs de son adversaire et de la représentation électorale.

Il adressait la parole à l'école Larocque dans le cadre de sa campagne électorale pour le siège no 2 à l'échevinage du quartier ouest.

M. Gingues avait d'abord expliqué au début de son assemblée qu'un mandat public exige du caractère, du courage et des sacrifices.

Candidature

Il a accusé l'échevin J.-M. Jeanson de ne pas avoir encore répondu à une question concernant le marchandage de sa candidature.

"J'ai posé cette question à M. Jeanson lors de l'appel nominal à l'hôtel de ville, mais il ne m'a rien dit", a-t-il souligné.

Mandat

Il a mentionné que son adversaire avait déclaré en 1961 qu'il sollicitait un dernier renouvellement de mandat afin de solutionner le problème de l'eau potable.

M. Gingues prétend que M. Jeanson supplia les électeurs de le réélire afin de lui permettre d'ouvrir le robinet de la conduite d'adduction.

"M. Jeanson devrait avoir honte de dire cela à la population", a-t-il ajouté.

Taxe d'eau

Après s'être dit favorable à l'amélioration de l'eau, le candidat a reproché à M. Jean-

son de ne pas avoir assez renseigné les électeurs sur son projet.

Selon lui, le président de la commission d'aqueduc aurait dû parler de la qualité de l'eau, du coût des travaux et de la hausse de la taxe d'eau.

M. Gingues a précisé que M. Jeanson a été l'un des derniers échevins à dire à la population que la taxe d'eau serait augmentée.

"Je serai assez homme pour dire la vérité à la population sans attendre que mes collègues me le demandent", a-t-il dit.

Piscine

Il a également accusé son adversaire de ne pas avoir exigé une police de garantie pour la piscine du parc Sangster, qui a dû être fermée cet été.

M. Gingues a fait remarquer que son adversaire aurait dû mettre ses talents d'entrepreneur général au service des citoyens.

"On semble dépenser l'argent à tort et à travers à l'hôtel de ville", a-t-il mentionné. Il a dit qu'on était habitué d'adjuger des contrats sans soumission avant que le ministre Pierre Laporte oblige les municipalités à demander des soumissions pour les contrats de plus de \$10,000.

Organisateurs

M. Gingues a aussi reproché à M. Jeanson de s'être entouré de M. Louis-Philippe Brousseau et de son ex-adversaire Albert Giroux.

Il a expliqué que l'échevin du quartier ouest ne devrait pas oublier que M. Brousseau a fait pour les ouvriers

et qu'il n'avait pas été député longtemps.

"J'ai été un de ceux qui ont contribué à se débarrasser de M. Brousseau", a affirmé l'orateur.

Parlant ensuite de l'ex-candidat Giroux, M. Gingues a dit que n'importe quoi était bon pour lui.

Représentation

Le candidat a rappelé qu'il est favorable à ce que le quartier ouest soit représenté par trois échevins, à cause de l'expansion de ce secteur de Sherbrooke.

Il a mentionné aussi que le conseil municipal doit repenser la répartition électorale dans la cité.

"Et si les élections en bleu sont une nécessité, je serai en faveur", a dit M. Gingues.

Outre M. Gingues, M. Réal Guérin, M. Normand Fréneau et le Dr Zéphirin Côté ont adressé la parole à l'assemblée de l'école Larocque.

Le Dr Côté a déclaré que M. Jeanson avait négligé les affaires de son quartier alors que M. Gingues a la fougue d'un lion et possède la sagesse du vieillard Simeon.

Gérard Perreault
FOURRURES
TOUJOURS LA PLUS HAUTE QUALITÉ
M. ALEXANDRE SHERBROOKE 549-1234 NO 3

Comparativement à 14,819, en 1961

Un nombre de 20,793 citoyens habiles à voter, le 7 courant

SHERBROOKE — Un nombre de 20,793 citoyens sont habiles à voter à la mairie lors des élections municipales du 7 courant, à Sherbrooke.

Il y a 6,298 votants dans le quartier ouest et 5,721 dans le quartier nord pour les élections à l'échevinage.

Soixante-et-un bureaux de scrutin, répartis à travers les cinq quartiers de la cité, seront ouverts au public de 9h de l'avant midi à 7h de la soirée.

Les listes électorales comptent 20,793 votants à la mairie.

En 1961, il y avait 14,819 électeurs, à Sherbrooke.

L'échevinage

Dans le quartier ouest, 6,298 électeurs sont habiles à voter, en comparaison de 4,557 en 1961.

Un nombre de 5,721 citoyens sont inscrits sur les listes électorales dans le quartier nord, comparativement à 3,976 en 1961.

Les bureaux

La plupart des 61 bureaux de vote seront installés dans les écoles de la Commission scolaire.

Ce sera la première fois que les électeurs voteront dans les

écoles pour des élections municipales.

Lors du dernier référendum les bureaux de scrutin étaient dans les écoles.

Cette politique a été établie par l'hôtel de ville pour faciliter la votation.

Les votants

Tous les citoyens, qui ont payé leurs taxes de 1963 au 1er août 1964, sont habiles à voter aux élections municipales.

Le greffier Henri Paul Emond agira comme officier rapporteur et M. Jean-Guy Lapointe secrétaire d'élections.



Réunions — Le Service de préparation au mariage, de Sherbrooke, poursuit actuellement une série de réunions à l'intention des responsables des sections locales du diocèse de Sherbrooke. Des cours d'initiation sont donnés aux responsables afin de les préparer au travail qu'ils devront accomplir auprès des fiancés. Ci-haut, on reconnaît M. Henri-Louis Vincent, président, Mlle Lise Richard, Louise-Anne Carrier et M. Paul Chouinard, président diocésain.

Le SPM diocésain se prépare aux cours du mois de janvier

SHERBROOKE — Les réunions hebdomadaires, mises sur pied par le Service de préparation au mariage de Sherbrooke remportent beaucoup de succès auprès des membres. En effet, les responsables du SPM se réunissent le mercredi soir de chaque semaine, à leur local, rue Académie, à Sherbrooke, pour suivre les cours d'initiation que dispense le comité diocésain du SPM à l'intention des responsables des sections locales du diocèse de Sherbrooke.

Rencontres profitables

Jusqu'à présent, un bon nombre de jeunes gens et filles ont profité de ces rencontres afin de mieux se préparer à leur travail auprès des fiancés qui suivront les cours de préparation au mariage, à compter de janvier prochain.

Les trois premières rencontres ont réuni un total de 120 responsables venant des différents coins du diocèse, dont Asbestos, Magog, Coaticook et Sherbrooke.

Ils sont enchantés

Les responsables ont déclaré qu'ils étaient enchantés de ces rencontres qui leur permettent de se renseigner sur les expériences faites dans les différentes sections afin de les appliquer dans leur propre section.

Au cours des rencontres précédentes, les responsables ont

eu l'occasion de prendre connaissance de la situation des jeunes fiancés, de leur rôle à l'intérieur du SPM.

Les prochaines réunions porteront sur les moyens à prendre pour atteindre un plus grand nombre de fiancés.

Chronique judiciaire

En attendant son enquête préliminaire, André Boulanger, 18 ans, de Sherbrooke, pourra reprendre sa liberté moyennant un cautionnement de \$1,000 en argent ou de \$2,000 sur propriété.

Il s'agit du même cautionnement qui avait été fixé par le juge de paix Jean-Marie Grégoire, au moment de l'arrestation de l'accusé.

Boulanger est revenu, hier, devant le juge Benoît Turmel et son avocat, Me Pierre Beaudry, a demandé au juge de fixer un cautionnement.

"J'ai déjà fixé le cautionnement", a déclaré M. Grégoire.

"Je peux quand même le demander au juge", a répliqué Me Beaudry. "Si ça ne fait pas, je peux toujours aller en appel", a-t-il ajouté en riant.

Finalement, le juge Turmel a maintenu le cautionnement fixé par M. Grégoire.

Quant à Boulanger, on sait qu'il est accusé d'avoir volé une automobile à Sherbrooke, la fin de semaine dernière, en plus d'avoir été trouvé en possession d'outils de cambriolage.

Laurent Villeneuve, un récidiviste de Sherbrooke, a opté pour deux procès devant juge et jury.

Il a été accusé d'avoir volé la somme de \$68 à M. Joseph Marcoux, de Deauville, le 29 septembre.

L'autre accusation concerne le vol d'une montre et d'une bague, d'une valeur de \$75, la même journée, mais à Sherbrooke.

Trois adolescents de Sherbrooke, qui ont été arrêtés alors qu'ils flânaient ou rôdaient sur la propriété d'autrui, dans la nuit de mercredi à jeudi, connaîtront leur sentence cet avant midi.

Ils ont immédiatement reconnu leur culpabilité à l'accusation portée contre eux.

Epouses et amies sont également admises

Cours d'art oratoire pour les membres de la Jeune chambre

SHERBROOKE — Comme par les années passées, la Jeune chambre de Sherbrooke dispensera durant 10 semaines, des cours d'art oratoire à ses membres ainsi qu'à tous ceux et celles qui sont intéressés à parfaire leur personnalité.

A compter du 8 octobre, les cours seront donnés le mardi soir de chaque semaine, à la salle de la Jeune chambre, située dans le sous-sol de l'église du Christ-Roi.

L'inscription se fera également le 6 octobre. Les cours seront donnés de 7h. 30 à 9h. 30.

Cours mixtes

Les cours sont mixtes. L'épouse ou amie d'un membre peut bénéficier du même coût d'inscription que le membre de l'organisme.

Le non-membre devra toutefois payer une cotisation plus élevée, il va sans dire.

Matières enseignées

A ces cours, on enseignera la technique de l'art oratoire, aux participants intéressés à pouvoir s'exprimer plus facilement en public, à parfaire leur personnalité et à avoir plus de confiance en eux-mêmes.

Débats concours

A la fin du cours, soit vers la mi-décembre, il y aura une compétition d'art oratoire, à

fin de déterminer le gagnant sur le plan local.

Ce dernier se mesurera ensuite aux vainqueurs régionaux puis le meilleur participant sera au concours provincial.

Le comité

Le responsable des cours

est M. Réginald St-Laurent, tandis que le président du comité d'art oratoire est M. Ronald Carpentier.

Ce dernier est assisté de MM. Raymond Mongeau, secrétaire, Victorien Boyer, trésorier et Réjean Beaudoin, publiciste.

Entrepreneur sherbrookoise coupable de voies de faits

SHERBROOKE — Un entrepreneur en construction de Sherbrooke a été reconnu coupable de voies de faits sur une personne de 60 ans.

Comme cet homme d'affaires en était à ses premiers démêlés avec la justice, le juge Benoît Turmel l'a condamné au minimum de \$30 d'amende plus les frais.

Ce que le constructeur a décrit comme une simple poussée a été suffisant pour fracturer la clavicule de M. Ovide Ménard, de Deauville, et nécessiter son hospitalisation pendant 22 jours.

Plaidoyer

Me Léonce Côté, c.r., a tout fait pour faire innocenter son client, dans un long et éloquent plaidoyer, mais le juge Turmel a conclu qu'il s'agissait de beaucoup plus qu'une "petite poussée".

Le constructeur ne semblait cependant pas satisfait du résultat, car après l'ajournement de la Cour, il a mentionné vouloir porter sa cause en appel.

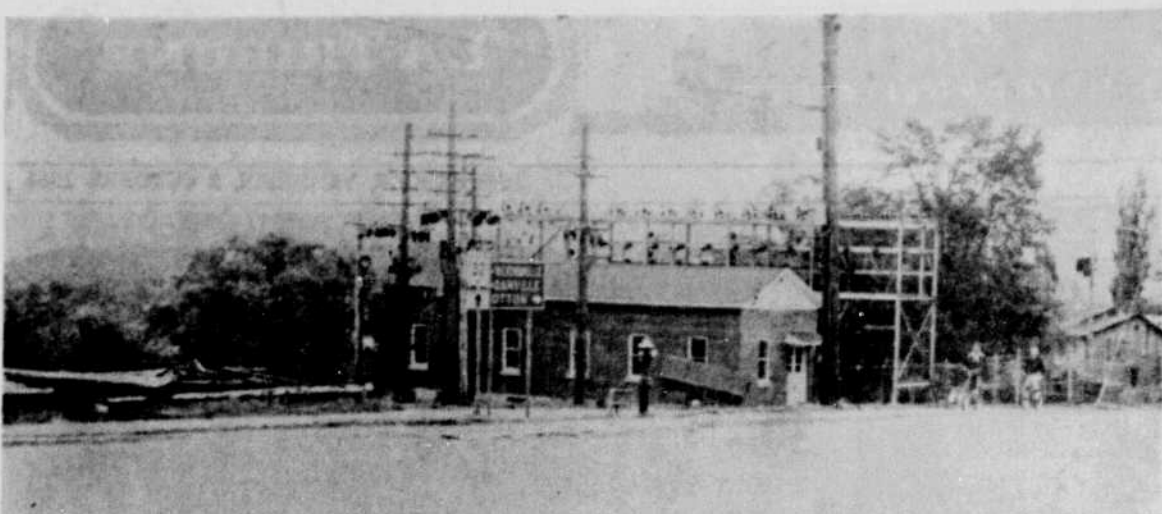
Les faits

Cet assaut était attribuable au seul chemin conduisant à la demeure de M. Ménard, sur lequel il possède un droit de passage.

Vers 8 heures, le matin du 23 novembre 1963, l'accusé a obstrué ce passage avec son automobile. Lorsque M. Ménard s'est rendu l'avertir, le constructeur a riposté par un coup de poing.

"Je n'ai eu le temps que de dire deux ou trois mots et je me suis ramassé par terre", a déclaré M. Ménard.

A ce moment, l'entrepreneur travaillait sur une construction à proximité de la demeure de M. Ménard.



Site du futur hôtel de ville — C'est là que s'élèvera bientôt un nouvel hôtel de ville moderne qui répondra aux besoins de la population. Ce terrain est situé à l'intersection des rues du Roi et boul. St-Luc. La centrale électrique ne sera pas déplacée mais les fils électriques seront enfouis sous terre.

A Asbestos

Un nouvel hôtel de ville sera construit, boulevard St-Luc

ASBESTOS — Sur une proposition de M. Roger Lambert, secondé de M. Léo-Paul Thibault, le conseil municipal d'Asbestos a décidé de construire un nouvel hôtel de ville à l'angle du boul. St-Luc et de la rue Du Roi.

Les édiles municipaux en ont décidé ainsi lors d'une assemblée spéciale tenue mercredi soir. La centrale électrique de la ville qui s'élève présentement sur ce terrain, ne sera pas déplacée.

Le contremaître du département de l'électricité de la ville, M. Rosaire Martel, a déclaré devant les membres du conseil, qu'il en coûtera \$25,000 pour enfoncer les fils sous terre. Le déplacement de cette centrale aurait exigé des déboursés de l'ordre de \$116,000.

La ville devra acquiescer un autre transformateur au coût de \$18,750 afin de faire face à l'augmentation possible de la distribution au cours des prochaines années. "On ne défait pas quelque chose qui est bon", a dit un échevin.

Les édiles ont laissé entendre que l'aménagement d'une seconde centrale deviendra nécessaire d'ici quelques années.

Don d'un terrain

La compagnie Canadian Johns-Manville a fait don d'un terrain comportant des dimensions de 60 pieds, par 90 pieds par 320 pieds en prévision de cette construction. Ce terrain situé à l'arrière du site choisi de l'hôtel de ville communique avec un autre terrain qui a également été cédé, en partie, à la ville d'Asbestos.

Le conseil a l'intention d'ouvrir une nouvelle rue qui reliera le boul. St-Luc (près de la rue Coulton) et le terrain de stationnement qui sera aménagé près de l'hôtel de ville.

Il semble bien, d'après les

discussions, qu'il sera possible d'obtenir une bande de terrain sur la propriété Jourdain permettant ainsi d'accéder à l'hôtel de ville par les deux côtés.

Les membres du conseil ont aussi étudié la possibilité d'organiser un concours d'architectes afin de compter ensuite sur un meilleur choix.

S. H. le maire M. J. M. Beauchemin a déclaré, en re-

pondant à une question d'un contribuable, M. Elie Elias, qu'il était urgent de construire un nouvel hôtel de ville à Asbestos, du fait que, d'ici 1966, la Commission municipale remboursera 25 pour cent d'un emprunt contracté pour la construction d'un édifice municipal. L'actuel hôtel de ville qui doit être acheté par la compagnie Canadian Johns-Manville, laissera ensuite la

place à un vaste terrain de stationnement.

Service des incendies — Le département des incendies sera définitivement installé dans le futur édifice par mesure d'économie et surtout, dans le but d'offrir un meilleur service en cas d'incendie. La ville d'Asbestos obtiendra ainsi une subvention du service des incendies.

On a aussi émis la possi-

lité d'obtenir une autre subvention gouvernementale, du fait qu'il est dans les projets du conseil d'aménager des locaux pour une bibliothèque municipale.

Une douzaine de contribuables étaient présents à cette assemblée spéciale. Plusieurs questions ont été posées. Les citoyens présents ont admis d'urgence d'ériger un nouvel hôtel de ville.

Convention annulée entre les parties

Condamné à payer la somme de \$109

GRANBY — L'hon. juge Louis-Philippe Cliche, de la Cour supérieure, vient de rendre jugement dans la cause de dame Yvonne Arès, veuve non remariée de Joseph Bélanger, d'Asbestos, district de Bedford, et de M. J. Raymond Demers, de Victoriaville, district d'Arthabaska, le défendeur.

Comme conclusion, la Cour annule à toute fin que de droit, les conventions intervenues entre les parties, le 20

juillet 1960 et contenues dans les exhibits P-1 et P-2; et la Cour condamne le défendeur, M. J. Raymond Demers à payer à la demanderesse la somme de \$109 de dommages, avec intérêts depuis l'assignation et les dépens.

La demanderesse

La demanderesse réclame contre le défendeur l'annulation de conventions faites en-

tre eux le 20 juillet 1960, à Eastman, en plus du paiement de dommages au montant global de \$3,559. Elle allègue qu'au cours de ces conventions, il fut convenu entre les parties que le contrat notarié constatant ces conventions devait être fait au plus tard, le 23 juillet 1960; que le défendeur a pris possession immédiatement de l'immeuble et du commerce qu'il achetait alors de la demanderesse pour l'abandonner ensuite et négliger de se rendre à son obligation de donner à la demanderesse un contrat notarié en bonne et due forme. Cette dernière allègue qu'elle a toujours été prête elle-même de donner suite à leur convention du 20 juillet 1960, mais qu'elle s'est vu subvertir dans l'impossibilité d'y satisfaire. Enfin, elle allègue qu'en considération de ces faits, le défendeur est responsable envers elle de la dite somme de \$3,559 de dommages pour pertes de profits dans la vente de sa propriété, marchandises enlevées par le défendeur, perte de profits dans son commerce, frais du notaire et frais de voyage.

Elle conclut donc à l'annulation des dites conventions con-

tenues dans les exhibits en date du 20 juillet 1960, et à ce que le défendeur soit condamné à lui payer la dite somme de \$3,559 avec intérêts et dépens.

Le défendeur

Le défendeur a comparu et bien qu'il admette l'existence des conventions écrites produites comme exhibits, 1, 2, 3, 4 de la demanderesse, il plaide qu'il a la date convenue, il s'est présenté chez le notaire Dupuis, de Waterloo, mais ce dernier refusa de rédiger le contrat. Le défendeur ajoute qu'il prit effectivement possession durant les 21, 22 et 23 juillet 1960, afin d'opérer le commerce qu'il achetait, mais que le 27 juillet 1960, la demanderesse lui fit part de son désir d'annuler ces conventions; ce qu'elle refusa dans la suite, vu qu'elle avait elle-même repris possession des lieux. Le défendeur plaide particulièrement qu'il a toujours été prêt à donner suite aux conventions intervenues entre les parties le 20 juillet 1960; que le 23 juillet 1960, il a rempli toutes ces obligations et qu'il fut toujours disposé à la faire avant de recevoir la présente action de la demanderesse.

Bambin gravement blessé par une auto

ASBESTOS — Le petit Daniel Boucher, 3 ans, fils de M. Napoléon Boucher, du 247 rue Notre-Dame, a été hospitalisé hier à Sherbrooke souffrant d'une fracture du crâne.

Il a été renversé par une automobile conduite par Mme Gilbert Boutin, également d'Asbestos. L'accident est sur-

venu vers 4 h. 45 p.m., face à la demeure des Boucher.

Conduit à la clinique de la C.R.M. d'Asbestos, par l'ambulance des frais funéraires, le bébé a subi l'examen du Dr W. Paul.

Ce dernier a immédiatement ordonné le transfert à Sherbrooke.

Raids de la PP dans 4 débits clandestins du comté!

DRUMMONDVILLE — Un contingent de 15 agents de la Sûreté provinciale, opérant sous les ordres du capitaine Pierre Guilbault et de l'agent André Magny, responsable de l'observance de la Loi des liqueurs dans le comté de Drummond, ont opéré quatre raids dans des débits clandestins de la région, au cours de l'après-midi d'hier.

Tous les policiers de faction

au poste de Drummondville, d'autres venant de Victoriaville et même de Stanstead ont participé à l'opération "nettoyage", une vingtaine de caisses de bière ont été saisies de même que quelques bouteilles de boissons fortes. Tout ce matériel a été transporté précieusement au bureau de la PP, à l'édifice provincial.

Des plaintes de possession et de vente illégales de liqueurs alcooliques seront portées contre les propriétaires des établissements visités, à savoir:

— le restaurant Bon Accueil, de St-Cyrille, propriété de M. Gilles Lavigne;

— le restaurant Le Fanal, à Notre-Dame du Bon Conseil, propriété de M. Martin Boisvert;

— l'hôtel 300 de Notre-Dame du Bon Conseil, propriété de M. Paradis;

— le motel Bon Conseil, pro-

priété de M. Roger Boisjoly (c'est la cinquième fois que cet établissement est visité depuis quelques mois).

Le capitaine Guilbault a expliqué que la Sûreté provinciale serait sans pitié pour les débits clandestins et que cette campagne de nettoyage se poursuivra à vive allure.

On se rappellera qu'une certaine information publiée dans La Tribune, il y a plusieurs mois à la suite d'une causerie

devant le club Richelieu, avait créé un certain remous. Un aumônier Lacordaire y avait alors déclaré qu'il existait aux environs de Drummondville, 48 débits clandestins. Cette nouvelle avait été expliquée et commentée par la suite au bureau du ministre Pinard.

C'est la première fois depuis plusieurs mois qu'un raid aussi important est effectué dans le comté de Drummond, et surtout à la même heure évidemment.

Carnet King-Wellington

L'aviation sera à l'ordre du jour

Le Club d'aviation de Sherbrooke tiendra une importante assemblée le 7 octobre, à 8 heures p.m., à l'hôtel King George, à Sherbrooke.

Tous les membres, les anciens membres, ainsi que ceux qui sont intéressés de près ou de loin à l'aviation, sont cordialement invités à assis-

ter à la réunion.

Le secrétaire du Club, M. Raymond Roy, a laissé entendre qu'il sera question de la réorganisation de l'organisme.

On fera également une étude préparatoire des activités que se tiendront au cours de l'hiver.

Les chasseurs "ont eu bon oeil"

Trois pêcheurs de la région d'Ottawa - Hull, portés disparus depuis trois jours dans le parc La Vérendrye, à quelque 150 milles au nord d'Ottawa, ont été trouvés saufs hier.

Gilles St-Jacques, 42 ans, de Hull, et Fernand Despatie, 36 ans, et Georges Dubuc, 45 ans, tous deux d'Ottawa, ont été ramenés du bois par un guide indien et deux chasseurs de Sherbrooke.

Souffrant de froid, de faim et de fatigue, ils mirent leur

moteur d'embarcation en marche dans une tentative pour retrouver leur chemin vers le chalet Le Domaine, à 90 milles environ au nord d'ici.

C'est Lucien Désilets et Gérard Bibeau, de Sherbrooke, qui les trouvèrent, tôt jeudi matin, et ensemble ils arrivèrent au chalet à 1 h. p.m. hier.

"Nous pensions jamais y arriver", a déclaré M. Despatie, un assistant au bureau du personnel de Radio-Canada.

Une campagne pour le moins "sucrée"

Le Club Kiwanis de Sherbrooke a lancé hier, sa campagne annuelle de vente de chocolat, sous la présidence

de M. Reg Bishop.

Les bénéfices découlant de cette vente de chocolat seront utilisés pour le financement des œuvres qui sont patronnées par le Club Kiwanis de Sherbrooke.

Ne pas confondre

SHERBROOKE — Les lecteurs sont priés de ne pas confondre Marcel Pigeon, de Sherbrooke, étudiant au collège Desmarais, à Marcel Pigeon, de Sherbrooke, qui aurait dérobé une automobile.



Matériel saisi — Une vue du matériel (liquide) saisi au cours des quatre descentes d'hier après-midi, dans des débits clandestins du comté de Drummond. Sur la photo, l'agent André Magny, en charge du service des Liqueurs dans le comté; le capitaine Pierre Guilbault, en charge du bureau de la PP, et l'agent Jacques Emond, de Stanstead.

ROCK ISLAND-STANSTEAD

Les trois conseils municipaux des villes-frontières tiennent une assemblée conjointe

ROCK ISLAND, (DNC) — Une très intéressante assemblée réunissant les membres des conseils des villes frontalières de Beebe, Rock Island et Stanstead a eu lieu à la salle du conseil de Stanstead. Chaque conseil était bien représenté et avait en charge respectivement le maire de Stanstead, M. Edward J. Sturges, qui incitait à l'assemblée, M. Albert Fréreau, maire de Rock Island, et

M. Hugo LaPenna, maire de Beebe. Le département de la Police municipale dont le poste est à Rock Island, a fait le sujet de nombreuses discussions. Même si chacun des conseils a deux représentants municipaux sur le comité, la municipalité de Rock Island a le dernier mot. Ce système débute il y a plus de deux ans. Présentement au point de vue financier, chaque municipalité défraie u-

ne partie des dépenses qui sont basées par capita.

Points à éclaircir

Selon l'assemblée, il y a plusieurs points qui devront être éclaircis avant d'adopter ce système d'une manière permanente.

On a annoncé à cette assemblée que le chef des pompiers de Rock Island, M. A.W. Brown, et celui de Stanstead, M. Jean Boucher, fréquenteront les cours de protection civile qui seront donnés à Coaticook durant le présent mois.

A cette assemblée, il fut décidé par les trois maires que le centenaire du Canada en 1967 devrait être célébré aux villes frontalières.

Le maire Struthers donna ensuite le rapport de l'assemblée de l'ARDA qui eu lieu à Massawippi le 25 du mois dernier et à laquelle M. Alex Sims, d'Ottawa, était le conférencier invité.

Comme prochain item, chaque maire donna un rapport détaillé sur l'enlèvement des neiges pour l'hiver qui approche. En ce qui concerne la municipalité de Rock Island, elle possède son propre équipement et ses hommes pour exécuter ce travail. Tant qu'aux municipalités de Beebe et de Stanstead, elles ne sont pas équipées pour faire le travail.

Le maire Hugo LaPenna, de Beebe, a suggéré qu'une entente entre les municipalités soit établie afin que si l'une d'elles a besoin d'aide en cas d'urgence, soit lorsque la machinerie brise ou en cas d'un gros amas de neige imposant, les deux autres municipalités lui donnent un coup de main.

Suggestion

Le développement des trois municipalités fut étudié assez longuement à cette assemblée et on en vint à une suggestion en prévision des systèmes d'égouts. Apparemment, il serait d'avis que les trois municipalités adoptent une politique uniforme en ce qui con-

cerne le système d'égout pour les nouveaux édifices.

On demanda au maire Edward J. Struthers de dresser des plans sur une base uniforme, en se basant sur l'exemple d'autres municipalités du comté, et de les présenter à la prochaine assemblée conjointe qui doit avoir lieu à Beebe avant la fin de l'année.

On se tourna ensuite vers le futur. Il y eut plusieurs longues discussions en vue de créer un peu d'intérêt pour le touriste et aussi pour essayer d'amener des industries dans les villes frontalières de Beebe, Rock Island et Stanstead.

Il semble que ce sujet de conversation revient souvent sur le tapis, et la population pourra s'attendre un jour à un résultat, surtout si les trois maires s'unissent pour unifier les trois municipalités et en faire seulement une.

Selon plusieurs commentaires à ce sujet, on semble favoriser la fusion des trois villages. De plus, maintenant que les villes frontalières possèdent leur propre Chambre de commerce, ce sujet reviendra plus souvent sur le tapis.

Système d'égouts

Le maire Edward J. Struthers a annoncé que la Commission des municipalités a approuvé les dépenses d'extension du système d'égouts aux endroits où on en a pas à Stanstead.

Enfin, comme dernier item, on discuta encore de la possibilité, pour les villes frontalières, d'avoir leur propre Commission des liqueurs. Ce sujet est revenu sur le tapis assez souvent, mais à cette assemblée, on a souligné que l'endroit idéal pour avoir ce magasin serait dans l'édifice Southern Canada Power.

Apparemment, cet édifice possède toutes les normes des lois des liqueurs. Incidemment on semble penser que ce sujet sera réalisé lorsque l'unification des trois villages sera faite. A ce moment, il y aura une seule municipalité avec tout près de 6,000 âmes.

Le Regroupement national

La section des Bois-Francs du RIN passe au nouveau parti

SHERBROOKE. — Le Dr René Jutras, de Victoriaville, président du Regroupement national, a révélé hier qu'un groupe de dissidents du Rassemblement pour l'indépendance nationale vient de rejoindre le mouvement qu'il dirige.

Il a précisé que la section des Bois-Francs du RIN a décidé à l'unanimité de se joindre à son parti, et de rompre tous les liens qui l'unissaient au RIN.

Approbation

Dans un télégramme qu'elle a fait parvenir au Dr Jutras la section des Bois-Francs du RIN déclare qu'elle approuve sans réserve sa démission des cadres du RIN, et qu'elle a pris la décision de se retirer également.

Pour les motifs que le Dr René Jutras et Me Jean-Marc Béliveau ont donnés, déclare la section des Bois-Francs du RIN, dans son télégramme, nous approuvons leur geste sans réserve et nous démissionnons en bloc.

Accord parfait

"Après avoir analysé le

manifeste du Regroupement national, déclarant les dissidents, nous avons la conviction qu'il est en complet accord avec les intérêts du peuple québécois."

"Conséquence, ajoutent les membres de la section, à l'unanimité nous accordons notre adhésion à ce nouveau mouvement politique qui, nous en sommes certains, fera l'indépendance."

Le document est signé par les membres et Me Jean-Charles Tremblay, qui occupait la fonction de président intérimaire de la section des Bois-Francs du RIN.

Appel au calme et à l'unité

Dans une entrevue exclusive tenue hier après-midi, le Dr Jutras a lancé un appel au calme et à l'unité.

"Je demande à toute la jeunesse étudiante de la région de se pencher avec calme sur le problème de l'indépendance du Québec, et de faire une option réfléchie. Je l'incite à se joindre à mes efforts si elle décide de partager mes opinions, de dire le président du Regroupement na-

tional. "Le temps des bombes est fini, a-t-il dit, il faut maintenant discuter calmement de l'indépendance du Québec."

Regroupement national

Le Regroupement national est un nouveau parti politique à caractère indépendantiste dont les fondateurs sont trois membres dissidents du RIN.

Ces derniers ont quitté le RIN, parce que, selon le Dr Jutras, il y a une différence fondamentale dans leur façon de voir l'indépendance du Québec et de la réaliser. "Nous n'avons pas la même philosophie que la direction du RIN, a-t-il ajouté, car cette dernière prêche la révolution, une révolution que nous ne voulons pas."

Au cours d'une assemblée tenue, ces jours derniers, le Regroupement national s'est choisi un exécutif qui est formé du Dr René Jutras, président, Me Jean-Marc Béliveau, de Victoriaville, secrétaire général, Jean Garon, de Québec, organisateur en chef, et Jean-Milve Deschênes, trésorier national.

Secrétaire-trésorier de Beebe

M. L. Gagnon réélu à la SSJB pour la 15e année consécutive

ROCK ISLAND, (DNC) — Les membres de la société Saint-Jean-Baptiste masculine de Beebe ont réélu leur bureau de direction pour la prochaine année dans leur section. M. Jules Groleau a accepté la présidence et les membres pourront s'attendre en M. Groleau à trouver un dirigeant dynamique.

M. Groleau se propose d'avoir plusieurs nouveaux et il

A la régionale

ROCK ISLAND, (DNC) — Lors de l'assemblée annuelle de la régionale de la société Saint-Jean-Baptiste, M. Arthur Rodrigue, de Stanstead, a été réélu président pour une cinquième année consécutive.

M. Rodrigue, depuis plusieurs années, a été très actif dans cette société canadienne-française. De plus il a agi comme président de sa section, à Stanstead, et il est également directeur diocésain.

Pour assister M. Rodrigue, M. Gilles Grenier a accepté de remplir le poste de secrétaire pour une deuxième année consécutive.

En ce qui concerne les deux sociétés masculine et féminine de la municipalité de Stanstead, des élections doivent avoir lieu sous peu et les officiers élus de ces sections seront présentés.

A Rock Island

ROCK ISLAND, (DNC) — M. Augustin Francoeur fut réélu président de la section masculine de la Société Saint-Jean-Baptiste de Rock Island.

Les membres de la dite société ont tenu à réélire M. Francoeur pour le bon travail qu'il a accompli l'an dernier au sein de cet organisme. M. Francoeur se dévoue de son mieux pour cette société canadienne-française.

Pour l'appuyer, on retrouve à la vice-présidence M. Beal Poirier, et comme secrétaire-trésorier, M. Paul-Emile Girard. Ces deux derniers, depuis quelques années, se dévouent continuellement dans les associations des villes frontalières.

Présentement, M. Poirier est marguillier, alors que M. Girard est commissaire d'école ainsi que marguillier. Cette société trouvera en ces deux personnes de dévoués sujets.

Pour les supporter aux postes de directeurs, on retrouve MM. Jean-Paul Rousseau, Ernest Viger, Oscar Roy et André Bouchard.

Section féminine

ROCK ISLAND, (DNC) — Mme Ernest Viger, de Rock Island, vient d'être réélue présidente de la section féminine de la Société Saint-Jean-Baptiste de l'endroit. Mme Viger a accepté ce poste pour une deuxième année consécutive.

Pour l'assister dans son travail, elle aura à la vice-présidence Mme Paul-Emile Girard, comme secrétaire Mme Joseph Dutil, et comme trésorière Mme Dorianne Fautoux. Enfin, comme conseillère, on retrouvera Mmes Gilles Le-doux, Augustin Francoeur et Jean-Paul Rousseau.

espère que les membres l'appuieront fortement dans les activités de la section pour la prochaine année fiscale.

Pour l'appuyer à la vice-présidence on remarque M. Roméo Racine, un autre travailleur acharné qui certainement donnera tous ses efforts à la bonne marche de cette section.

Au poste de secrétaire-trésorier, M. Lucien Gagnon a accepté le poste pour une quatrième année consécutive. Tous les membres de la Société ont félicité M. Gagnon de son dévouement envers cette société canadienne-française et ils le remercient tous pour l'intérêt qu'il apporte d'année en année.

Enfin, comme directeurs, les membres ont nommé MM. Julien Grenier, Alphonse Gagnon, Jean-Paul Garneau et Henri Blouin.

Avant de lever l'assemblée, le nouveau président a tenu à avoir un vote de confiance et de félicitations pour le président sortant de charge, M. Réginald C. Lecours, qui doit démissionner à Rock Island à cause de son magasin de meubles et de ses affaires. M. Lecours sera une lourde perte pour cet organisme à Beebe, mais, par contre, il pourra peut-être continuer ses activités dans la municipalité de Rock Island.

Le carnet d'Asbestos

Par J. DRAPEAU

ASBESTOS — S.H. le maire Me J.-M. Beauchesne qui, incidemment, nous quitte pour une semaine avec son épouse pour une visite à la Foire mondiale de New York, a déclaré mercredi soir, la couche de poussière de roche sera épanchée sur les terrains de tennis du parc Dollard au cours de la semaine prochaine. L'installation de la clôture viendra ensuite.

L'hon. Emilien Lafrance, ministre du Bien-Être et de la Famille et député de Richmond, rendra compte de son mandat dimanche matin, à compter de 10h. 30, à l'hôtel de ville d'Asbestos. La population est cordialement invitée à y assister.

La Jeune Chambre d'Asbestos préparait une grande offensive afin de mousser le projet de doter Asbestos d'un plan d'urbanisme, dit-on.

Le club de fastball Asbestos-Aramis lance maintenant un défi au club de balle molle de la Cité. La joute qui opposera cette fois deux équipes au grand complet, devrait avoir lieu sous peu. Et cette fois, on verra un Alain Gilbert plus déterminé que jamais.

Les sportifs sont priés de prendre note que la période d'entraînement des Météores d'Asbestos, de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est débutera ce soir, à compter de 9 heures, au Centre récréatif. Tous les joueurs de hockey sont invités à venir tenter leur chance.

Début d'incendie vite maîtrisé heureusement

ASBESTOS — Un incendie qui aurait pu avoir des conséquences graves, a été rapidement mis sous contrôle mercredi soir, peu avant minuit, à Asbestos.

Le feu a été localisé à une remise adjacente à l'hôtel Kébec d'Asbestos, boul. St-Luc. Les dommages matériels

Choix d'une reine

Congrès Aramis en fin de semaine à Asbestos

DRUMMONDVILLE — Le congrès Aramis qui se déroulera en fin de semaine à Asbestos réunira de 75 à 100 membres du conseil de Drummondville.

Plusieurs membres de l'exécutif local siégeront à cette occasion sur divers comités. Ainsi M. Hector Ledoux, le président, siégera sur les comités de résolutions, constitution et membres en règle; M. Emilien Côté, sur celui de la vente des billets; M. Roger Gauron, sur celui des sports et loisirs; M. René Morrisette, sur celui de la

constitution; MM. Ubald Gaudet et Armand Dubé, sur celui de la finance; et enfin, M. Claude René sera sur celui des juges pour le couronnement d'une reine.

Mlle Suzanne Côté, duchesse, se représentera le conseil local à cette occasion. Quatre trophées sortent en jeux.

Le congrès régional réunira quelque 3,000 Aramis, de Thetford Mines, Asbestos, Warwick, Drummondville, Disraeli et St-Lambert de Lévis. M. Marc Godin présidera les assises de ce congrès qui aura lieu les 3 et 4 octobre.

Cours du soir pour les adultes

ACTON VALE, (DNC) — Comme par les années passées, la population d'Acton Vale est invitée à s'enregistrer pour les cours spécialement destinés aux adultes (français et anglais).

Ces cours sont gratuits et sont organisés sous les auspices de la Commission scolaire d'Acton Vale sur la recommandation du ministre de la Jeunesse et sont organisés en vue de favoriser ceux qui veulent parfaire des études que pour une raison ou une autre ils n'ont pu continuer à l'âge scolaire, ainsi qu'à ceux qui veulent se familiariser avec les éléments de la langue anglaise.

Abonnez-vous à La Tribune

STATION DE SERVICE A LOUER

Compagnie d'huile majeure offre une très belle opportunité pour jeune homme. Station de Service avec bon revenu. Capital minimum requis et ayant quelques connaissances mécaniques, entraînement gratuit. Dépenses payées durant ce stage.

Victoriaville — Tél. : 752-2714 ou 752-5784

Notes biographiques

VICTORIAVILLE. — Un citoyen de Victoriaville, le Dr René Jutras a été nommé président du comité provisoire du Regroupement national, nouveau parti indépendantiste. Lors de la fondation de ce parti, une foule de délégués de la ville s'est réunie dans la Vieille



Le Dr R. JUTRAS

Capitale pour la conférence de presse qui fera peut-être époque sur la scène politique québécoise.

Projets immédiats

Etant le premier dirigeant de ce nouveau parti, il devra travailler ferme au cours des prochains mois. Sa première mission est d'aller rencontrer tous les directeurs de journaux du Québec pour leur expliquer les raisons qui motivent l'indépendance. Il fait ces démarches dans le but de demander aux dirigeants des journaux d'effort d'être objectifs dans leurs informations.

Pour les projets à échéance plus longue, il tentera de former un comité spécial, qui ne comprendrait pas seulement des personnes qui sont en faveur de l'indépendance. C'est ainsi qu'il croit pouvoir obtenir des opinions diverses susceptibles d'aider la province à se diriger vers l'indépendance.

"J'ai l'espérance d'être bien accueilli dans toutes les classes de la société, par toutes les compétences, même si l'on ne partage pas entièrement nos idées. Je vais à eux avec tellement de bonne foi, qu'on ne pourra pas me refuser le dialogue dont j'ai besoin, dont le parti a un urgent besoin."

Ce que pense "Monsieur-Tout-le-Monde"

La visite de la reine fait craindre

LAC-MEGANTIC — A Lac-Mégantic, on envisage avec une certaine crainte la venue de la reine Elisabeth II au Canada et l'on craint même pour sa vie, étant donné les bruits qui ont couru d'un assassinat possible.

Une enquête menée auprès de certains citoyens permet de tirer ces conclusions.

M. Léon Charbonnier, pharmacien: "La reine fait mal de venir au Canada. Elle y vient en tant que reine du pays alors que tel n'est pas le cas. De plus, ce sont les Canadiens qui paieront pour ses frais de déplacements. Nos dirigeants n'ont pas demandé l'approbation populaire pour demander cette visite. Cependant, je ne crois pas qu'il y ait de danger pour sa vie. Les Québécois sont trop polis pour agir de la sorte."

Stanislas Morin, gérant: "La Reine fait mal. Il existe un danger réel et il n'est pas nécessaire pour elle de s'exposer inutilement. Il suffit d'une tête sans cervelle pour qu'un assassinat se produise. On en a été témoin lors du meurtre du président Kennedy."

Alphonse Poirier, caissier: "La reine sera toujours la bienvenue chez nous et je ne crois pas qu'il existe de danger pour sa vie."

Léonard Turcotte, garagiste: "Qu'elle vienne à ses frais et comme une visiteuse ordinaire, je n'y vois pas de mal. Ce n'est pas bien toutefois qu'un pays dont la situation financière n'est pas tellement brillante l'invite sans consulter le peuple. Quand il y a un danger d'assassinat, il y en a probablement un et je ne prendrais pas de chance."

Somme toute, on est d'opinion que la reine prend un certain risque en venant au pays et qu'elle s'expose inutilement.

A Disraeli

Explosion : pertes de \$8,000 à \$10,000

DISRAELI, (Spéciale). — Même si le téléphone fonctionne encore et même si, extérieurement, on ne croirait pas que la résidence de M. Marcel Provencal, de Disraeli, a subi des dommages tellement considérables qu'elle n'est plus habitable, il reste que cette famille a subi une dure épreuve lorsque leur demeure a été durement secouée par une explosion qui a causé des ravages au mobilier et aux différents appartements de la maison.

L'incident est survenu lorsque le réservoir à eau chaude, situé au premier plancher, a explosé et a défoncé le plafond pour se retrouver au second plancher et tomber à son lieu de départ.

Défectuosité ?

Ce fait plutôt inusité, qui est dû fort probablement à une défectuosité du dispositif de sûreté, en plus de causer des dommages presque irréparables à l'intérieur de la maison, a provoqué le bris de plusieurs articles importants du mobilier.

L'incident est survenu durant la nuit, vers 2h. 45 a.m. Le seul enfant de la famille, bien qu'il ait eu à subir une avalanche de morceaux de vitre et différents autres objets, n'a pas été blessé et alla même rejoindre ses parents avant que ceux-ci soient exactement au courant de ce qui venait de se passer.

M. Provencal a déclaré à notre reporter qu'il pensait que la fin du monde ou encore la guerre venait d'arriver lorsque l'explosion est survenue. "Enfin, le bruit qu'a fait l'explosion était le même que celui qu'aurait fait une bombe ou un tremblement de terre extrêmement violent."

Jamais Encore...

Vous n'avez pu trouver un bas thérapeutique d'une aussi belle qualité à un prix aussi bas.

FUTURO FIRM Lift

bas élastiques...

des bas avec PRESSION DEGRADANTE le seul genre de bas convenant parfaitement aux veines variqueuses et aux jambes fatiguées et douloureuses.

FIRM Lift

représente une valeur VÉRITABLE dans de VÉRITABLES bas élastiques de première qualité.

Des fils de caoutchouc pur enveloppés de rayonne et nylon offrent un support direct, sans fatigue. Ces bas sont couturés doucement aussi un grand confort sous les pieds.

Les dessous, les bas et les talons sont spécialement tissés pour une plus grande durabilité.

CHAQUE PAIRE EST GARANTIE CONTRE TOUT DÉFAUT



Si l'on vous a prescrit des BAS ÉLASTIQUES, les FIRM Lift sont les bas qu'il vous faut.

BAS PRIX SPECIAL

\$8.95 SEULEMENT la paire

SORTIENMENT DANS TOUTES LES GRANDES

PHARMACIE LAFONTAINE

234, rue Hériot — Drummondville — Tél. : GR 2-5456

ENCAN de CHAMPIONS et d'ANIMAUX PRIMES

Foire d'Hiver de Sherbrooke

MERCREDI, LE 7 OCTOBRE 1964

BOEUFs - AGNEAUX - PORCS de marché

VEZ ASSISTER A CET ENCAN

PLUS IL Y AURA D'ASSISTANCE — PLUS LES OFFRES SERONT ENTHOUSIASTES

Tous les fermiers qui font l'élevage d'animaux pour le marché se doivent d'assister à cette VENTE.

I. Dupré, président. E. Nicol, L. O'Donnell, J. E. Lamontagne, vice-présidents. Sec. Trés.

BINGO DEMAIN SOIR, 3 OCT. à 8h.30 ARENA DE SHERBROOKE

PRIX DE PRESENCE AUTOMOBILE "CHEVROLET" 1965

ABONNEMENTS au Canada, par la poste, sans suppléments deservis par camélate : Un an \$150; 6 mois : \$75; 3 mois : \$42,75; 1 mois : \$12,75.
 Hors Canada, par la poste, avec suppléments Perspectives et Camélate Illustrés : Un an : \$250; 6 mois : \$140; 3 mois : \$80; 1 mois : \$24.
 États-Unis et autres pays étrangers : sans suppléments de fin de semaine : Un an : \$200; 6 mois : \$110; 3 mois : \$60; 1 mois : \$20.
 La Tribune est secrétaire de la Presse Canadienne, l'Association des journaux du Canada, l'Association des journaux de la Province de Québec, l'Association des quotidiens de langue française, l'Association des journaux de langue anglaise, l'Association des journaux de langue espagnole, l'Association des journaux de langue portugaise et périodiques catholiques, affiliés à l'Union internationale de la presse catholique, à l'Union internationale de la presse catholique et à l'Union internationale de la presse catholique.

Ce montagnais célèbre naquit en 1610. Il entra chez les Jésuites de Trois-Rivières en 1619, et recut la prêtrise en 1642. L'année suivante, il était déjà en Nouvelle-France. Après un séjour d'un an à Québec, il accompagna un parti de chasse alonguin au nord, puis devint missionnaire à Abénaquis, à Augusta, Maine, puis, quoi qu'il se dévoua chez les Montagnais-Papinachois de Betiamite. Délégué du gouvernement de Québec à Boston, en 1650-1651, il fut des leurs assigné pour dix ans à la destination de la paroisse de Sillery. Mais il le revêtit exécuter encore plusieurs voyages lointains et dangereux chez les Montagnais au-delà du lac Saint-Jean, dans la vallée du Saguenay puis à la baie Verte, dans le Wisconsin. Retiré à Québec en 1678, il y mourut le 8 avril 1681.

Nombreuses perspectives

A la lumière de ces considérations, l'idée de M. Johnson est de se rendre compte si, des après l'élection et s'il la remporte, on pourrait s'en-

Ce montagnais célèbre naquit en 1610. Il entra chez les Jésuites de Trois-Rivières en 1619, et recut la prêtrise en 1642. L'année suivante, il était déjà en Nouvelle-France. Après un séjour d'un an à Québec, il accompagna un parti de chasse alonguin au nord, puis devint missionnaire à Abénaquis, à Augusta, Maine, puis, quoi qu'il se dévoua chez les Montagnais-Papinachois de Betamiasie. Délégué du gouvernement de Québec à Boston, en 1650-1651, il fut des leurs assigné pour dix ans à la destination de la paroisse de Sillery. Mais il le revêtit exécuter encore plusieurs voyages lointains et dangereux chez les Montagnais au-delà du lac Saint-Jean, dans la vallée du Saguenay puis à la baie Verte, dans le Wisconsin. Retiré à Québec en 1678, il y mourut le 8 avril 1681.

Aujourd'hui, demain, et dimanche à la TV

VENDREDI

MATIN

- 8.15-9.00: Première édition
- 9.00-9.15: Farm and home
- 9.15-9.30: Matin sport
- 9.30-9.45: Pipe de Plâtre
- 9.45-10.00: Town and country time
- 10.00-10.15: Your neighbor, the w.
- 10.15-10.30: King and Odie
- 10.30-10.45: Teddy Bear Playhouse
- 10.45-11.00: TV School
- 11.00-11.15: Jack La Lanne
- 11.15-11.30: Coq au 7
- 11.30-11.45: Meditation
- 11.45-12.00: Coffee break
- 12.00-12.15: News
- 12.15-12.30: Make room for daddy
- 12.30-12.45: Challenge
- 12.45-1.00: I Love Lucy
- 1.00-1.15: Word for word
- 1.15-1.30: Cinema Kraft
- 1.30-1.45: Price is right
- 1.45-1.55: Romper room
- 1.55-2.00: News
- 2.00-2.15: McCoys
- 2.15-2.30: Concentration
- 2.30-2.45: Get the message
- 2.45-3.00: Bien l'bonjour
- 3.00-3.15: Ed Allen Time
- 3.15-3.30: Pete and Gladys
- 3.30-3.45: Jeopardy
- 3.45-4.00: Missing links
- 4.00-4.15: Abacadabra

APRÈS-MIDI

- 12.00-12.15: Love of Life
- 12.15-12.30: Say when
- 12.30-12.45: Devinez juste
- 12.45-1.00: Father knows best
- 1.00-1.15: Little theater
- 1.15-1.30: Long métrage
- 1.30-1.45: News
- 1.45-1.55: Search For Tomorrow
- 1.55-2.00: Truth or Consequences
- 2.00-2.15: 2e édition
- 2.15-2.30: Ernie Ford
- 2.30-2.45: La Météo
- 2.45-3.00: Guiding Light
- 3.00-3.15: Midi Sport
- 3.15-3.30: News
- 3.30-3.45: Across the fence
- 3.45-4.00: General hospital
- 4.00-4.15: Pop-pouri féminin
- 4.15-4.30: Movie
- 4.30-4.45: Mixing Bowl
- 4.45-5.00: As the world turns
- 5.00-5.15: News
- 5.15-5.30: On the local scene
- 5.30-5.45: Long métrage
- 5.45-6.00: Password
- 6.00-6.15: Price is Right
- 6.15-6.30: Kermesse
- 6.30-6.45: Bon après-midi
- 6.45-7.00: Doctors
- 7.00-7.15: Day in court
- 7.15-7.30: Four of a kind
- 7.30-7.45: New
- 7.45-8.00: To tell the truth
- 8.00-8.15: Another world
- 8.15-8.30: As the world turns
- 8.30-8.45: TV roman
- 8.45-9.00: General hospital
- 9.00-9.15: People in Conflict
- 9.15-9.30: News
- 9.30-9.45: Long métrage
- 9.45-10.00: Edge of night
- 10.00-10.15: You don't say
- 10.15-10.30: Take 30
- 10.30-10.45: Long métrage
- 10.45-11.00: Queen For a Day
- 11.00-11.15: It's your move
- 11.15-11.30: Secret storm
- 11.30-11.45: Trailmaster
- 11.45-12.00: Defi au danger
- 12.00-12.15: Surprise Party
- 12.15-12.30: Gale storm
- 12.30-12.45: Razzle Dazzle
- 12.45-1.00: Capitaine Bonhomme
- 1.00-1.15: Ulysse et Oscar
- 1.15-1.30: Bozo
- 1.30-1.45: Beany and Cecil
- 1.45-1.55: Thierry La Fronde
- 1.55-2.00: Ulysse et Oscar
- 2.00-2.15: Superman
- 2.15-2.30: Movie
- 2.30-2.45: CF-RCK
- 2.45-3.00: Huckleberry Hound
- 3.00-3.15: Adventure club
- 3.15-3.30: Music hop
- 3.30-3.45: Remous
- 3.45-4.00: Movie
- 4.00-4.15: Au nom de la loi

SOIRÉE

- 6.00-6.15: Denis, petite peste
- 6.15-6.30: Sports, news, weather
- 6.30-6.45: Sports
- 6.45-6.55: Jonny Quest
- 6.55-7.05: Les Boute-en-train
- 7.05-7.15: Télé-méto
- 7.15-7.30: News
- 7.30-7.45: Téléjournal
- 7.45-7.55: News
- 7.55-8.05: Town crier
- 8.05-8.15: Télébulletin
- 8.15-8.30: Star Stakes
- 8.30-8.45: Racing review
- 8.45-8.55: La météo
- 8.55-9.05: News, sports, weather
- 9.05-9.15: Édition sportive
- 9.15-9.30: Aujourd'hui
- 9.30-9.45: You Can Quote Me
- 9.45-10.00: Bewitched
- 10.00-10.15: News, Weather, Sports
- 10.15-10.30: Bonsoir Copains
- 10.30-10.45: News
- 10.45-10.55: Nouvelles
- 10.55-11.05: Country Music Hall
- 11.05-11.15: News, weather
- 11.15-11.30: Ciné-roman
- 11.30-11.45: Rawhide
- 11.45-12.00: Burke's law
- 12.00-12.15: Wendy and me
- 12.15-12.30: Perry Mason
- 12.30-12.45: Johnny Quest
- 12.45-1.00: Long métrage
- 1.00-1.15: Andy Griffith
- 1.15-1.30: Inspecteur Leclerc
- 1.30-1.45: Country Hoedown
- 1.45-1.55: Inspecteur Leclerc
- 1.55-2.00: Farmer's Daughter
- 2.00-2.15: Double your money
- 2.15-2.30: Long métrage
- 2.30-2.45: Entertainers
- 2.45-3.00: Bob Hope
- 3.00-3.15: Mr Broadway
- 3.15-3.30: Cinéma international
- 3.30-3.45: Death Valley Days
- 3.45-4.00: McHale's Navy
- 4.00-4.15: Valentine's Day
- 4.15-4.30: Outer Limits
- 4.30-4.45: Gomer Pyle, USMC
- 4.45-4.55: Jack Benny
- 4.55-5.05: Telescope
- 5.05-5.15: 12 O'Clock High
- 5.15-5.30: Alors raconte
- 5.30-5.45: Reporter
- 5.45-5.55: Jack Paar
- 5.55-6.05: Ben Casey
- 6.05-6.15: Famille Stone
- 6.15-6.30: Combat
- 6.30-6.45: Peintres d'aujourd'hui
- 6.45-6.55: Peintres d'aujourd'hui
- 6.55-7.05: Téléjournal
- 7.05-7.15: Saison de Lion
- 7.15-7.30: Dernière édition et
- 7.30-7.45: Sport final
- 7.45-7.55: Nouvelles
- 7.55-8.05: Couché-Tard
- 8.05-8.15: Cinéma 7
- 8.15-8.30: Viewpoint
- 8.30-8.45: Cinéma 7
- 8.45-8.55: Long métrage
- 8.55-9.05: Local news
- 9.05-9.15: Movie
- 9.15-9.30: Long métrage
- 9.30-9.45: Johnny Carson
- 9.45-10.00: Movie

SAMEDI

MATIN

- 8.45-9.00: Cours télévisés
- 9.00-9.15: Alvin
- 9.15-9.30: Discovery 64
- 9.30-9.45: Bien l'bonjour
- 9.45-10.00: Monde nordique
- 10.00-10.15: Living Word
- 10.15-10.30: Tennessee Tuxedo
- 10.30-10.45: Hector Heathcote
- 10.45-11.00: University
- 11.00-11.15: Cours télévisés
- 11.15-11.30: Buffalo Bill Jr.
- 11.30-11.45: Meditation
- 11.45-12.00: Science politique
- 12.00-12.15: Quick Draw McGraw
- 12.15-12.30: Under dog
- 12.30-12.45: Four Feather Falls
- 12.45-1.00: Shenanigans
- 1.00-1.15: Bon Bon
- 1.15-1.30: Ol'Wrangler
- 1.30-1.45: Tales of the Riverbank
- 1.45-1.55: Cours télévisés
- 1.55-2.00: Mighty House
- 2.00-2.15: Fireball XL-5
- 2.15-2.30: Mischief Makers
- 2.30-2.45: Annie Oakley
- 2.45-3.00: Quatre Justiciers
- 3.00-3.15: Urbanisme
- 3.15-3.30: Linus the heartbeater
- 3.30-3.45: Dennis the menace
- 3.45-4.00: Steve's corner
- 4.00-4.15: Théâtre en matinée
- 4.15-4.30: Casper
- 4.30-4.45: Bon pied, bon oeil
- 4.45-5.00: Film
- 5.00-5.15: Jettsons
- 5.15-5.30: Furry
- 5.30-5.45: Beany and Cecil
- 5.45-6.00: Woody Woodpecker

APRÈS-MIDI

- 12.00-12.15: Long métrage
- 12.15-12.30: Lazy ranch
- 12.30-12.45: Bowling
- 12.45-1.00: Bugs Bunny
- 1.00-1.15: Long métrage
- 1.15-1.30: En France
- 1.30-1.45: My friend Flicka
- 1.45-1.55: Première édition
- 1.55-2.00: Navy film
- 2.00-2.15: Hoppity Hooper
- 2.15-2.30: Let's find out
- 2.30-2.45: Midi sport
- 2.45-3.00: Allakazam
- 3.00-3.15: Uncle Bobby
- 3.15-3.30: Wyatt Earp
- 3.30-3.45: NCAA Pre-Game Show
- 3.45-4.00: Prairie Profile
- 4.00-4.15: Entrée des artistes
- 4.15-4.30: College Football
- 4.30-4.45: Sports
- 4.45-5.00: Film short
- 5.00-5.15: Sports Feature
- 5.15-5.30: Baseball
- 5.30-5.45: Greatest Drama
- 5.45-6.00: Baseball
- 6.00-6.15: Lutte
- 6.15-6.30: Big time wrestling
- 6.30-6.45: Long métrage
- 6.45-7.00: Movie
- 7.00-7.15: NFL Countdown
- 7.15-7.30: Football Scoreboard
- 7.30-7.45: Echos du sport
- 7.45-8.00: Trails west
- 8.00-8.15: Broadway goes latin
- 8.15-8.30: Rampe sportive
- 8.30-8.45: Wide world of sports
- 8.45-9.00: Ozzie and Harriet
- 9.00-9.15: Sergeant Preston
- 9.15-9.30: Film feature
- 9.30-9.45: A la pointe de l'exploration
- 9.45-10.00: Face au progrès
- 10.00-10.15: Ivanhoe
- 10.15-10.30: Danco
- 10.30-10.45: Rocky and his friends
- 10.45-11.00: Bugs Bunny
- 11.00-11.15: Bon voyage
- 11.15-11.30: Aventures dans les îles
- 11.30-11.45: Changing times
- 11.45-12.00: News

SOIRÉE

- 6.00-6.15: Roman de la science
- 6.15-6.30: News, weather, sports
- 6.30-6.45: Rogue
- 6.45-6.55: Countrytime
- 6.55-7.05: Jeunes talents
- 7.05-7.15: Addams Family
- 7.15-7.30: Like Young
- 7.30-7.45: Téléjournal
- 7.45-7.55: The saint
- 7.55-8.05: World of music
- 8.05-8.15: Télébulletin
- 8.15-8.30: Ozzie and Harriet
- 8.30-8.45: Nouvelles
- 8.45-8.55: Langue vivante
- 8.55-9.05: News
- 9.05-9.15: Météo
- 9.15-9.30: Édition Sportive
- 9.30-9.45: Contre le sauvage
- 9.45-10.00: Mr. Novak
- 10.00-10.15: Beverly hills
- 10.15-10.30: Soirée canadienne
- 10.30-10.45: Patty Duke
- 10.45-10.55: Comment? Pourquoi?
- 10.55-11.05: Voyage
- 11.05-11.15: Jackie Gleason
- 11.15-11.30: Hancock
- 11.30-11.45: Outer limits
- 11.45-12.00: Jeunesse d'aujourd'hui
- 12.00-12.15: Football
- 12.15-12.30: Lawrence Welk
- 12.30-12.45: Football
- 12.45-1.00: Movie
- 1.00-1.15: Gilligan's island
- 1.15-1.30: Lawrence Welk
- 1.30-1.45: Long métrage
- 1.45-1.55: Mr. Broadway
- 1.55-2.00: Hollywood Palace
- 2.00-2.15: Gunsmoke
- 2.15-2.30: Avengers
- 2.30-2.45: Votre choix
- 2.45-3.00: Royal 22nd
- 3.00-3.15: Votre choix
- 3.15-3.30: Movie
- 3.30-3.45: Profils et caractères
- 3.45-4.00: Nouvelles, sports
- 4.00-4.15: Téléjournal
- 4.15-4.30: 11e News
- 4.30-4.45: Sport final
- 4.45-4.55: Sports shop
- 4.55-5.05: Dernière édition et
- 5.05-5.15: Long métrage
- 5.15-5.30: Movie
- 5.30-5.45: Cinéma
- 5.45-6.00: Long métrage
- 6.00-6.15: Movie

DIMANCHE

MATIN

- 8.45-9.00: Cours télévisés
- 9.00-9.15: Off to adventure
- 9.15-9.30: Cours universitaires
- 9.30-9.45: Herald of truth
- 9.45-10.00: University
- 10.00-10.15: Cours télévisés
- 10.15-10.30: Cours universitaires
- 10.30-10.45: Mormon conference
- 10.45-10.55: Faith for today
- 10.55-11.05: Cours télévisés
- 11.05-11.15: Christopher Program
- 11.15-11.30: Porky Pig
- 11.30-11.45: Physique
- 11.45-12.00: Cours universitaires
- 12.00-12.15: Movie
- 12.15-12.30: Messe de la basilique
- 12.30-12.45: Bullwinkle
- 12.45-1.00: Administration
- 1.00-1.15: Jour du Seigneur
- 1.15-1.30: Movie
- 1.30-1.45: Meditation

APRÈS-MIDI

- 12.00-12.15: This is the life
- 12.15-12.30: Twister
- 12.30-12.45: Viens vers le Père
- 12.45-1.00: Bien l'bonjour
- 1.00-1.15: Great decisions-1964
- 1.15-1.30: Echo du concile
- 1.30-1.45: Professeur Guillemin

LA TRIBUNE

- 1.00-1.15: Rifles
- 1.15-1.30: Professeur Guillemin
- 1.30-1.45: En France
- 1.45-1.55: Bon voyage
- 1.55-2.00: Big picture
- 2.00-2.15: Heritage
- 2.15-2.30: Aventures vécues
- 2.30-2.45: En ce temps-ci
- 2.45-3.00: Forum
- 3.00-3.15: Sacred Heart
- 3.15-3.30: Football
- 3.30-3.45: Insight
- 3.45-4.00: Oral Roberts
- 4.00-4.15: Country calendar
- 4.15-4.30: Football
- 4.30-4.45: Coin du disque
- 4.45-5.00: Sports international

NOUVEL ORCHESTRE!

DANSE

OU

PAVILLON WINDSOR

CHEMIN BROMPTON - WINDSOR

TOUS LES SAMEDIS SOIR

Orchestre "TETES BLONDES"

MICHELLE BELANGER, chanteuse

CLUB SPLENDOR CLUB

SITUÉ A STOKÉ CENTRE

DANSE TOUS LES SAMEDIS

"AURELE & THE COMETS"

Georgette, chanteuse

Venez vous amuser dans un endroit

confortablement chauffé.

Dames et demoiselles admises gratuitement dans l'autobus. Départ

du Terminal Central à 8h15 p.m.

BIENVENUE A TOUS!

EN PRIMEUR!

AU CINEMA CAPITOL

"LES LIAISONS COUPABLES"

EN TECHNICOLOR

Un film qui raconte pourquoi certaines femmes mariées sont infidèles

en dévalant les secrets de leur vie intime!

AUSSE: SHELLEY WINTERS • JANE FONDA

"L'ENQUÊTE MYSTÉRIEUSE"

Amorose, violence, action...

Participeront au spectacle un

nombre imposant d'artistes canadiens

de renom. L'animateur sera

M. Lorne Greene, d'Ottawa,

qui présentera entre autres

MM. Paul Anka, d'Ottawa; G

Gratien Gélinas, de Montréal; Yves

Létourneau, de Montréal; Mlle

Portia White, d'Halifax; Mlle

Anna Russell, de Toronto; l'en

semble The Travellers dont les

membres sont originaires de di

vers endroits; le comédien Dave

Broadfoot, de Vancouver; les

danseurs Don Gillies de Tor

onto; et Carlu Carter, de Win

nipeg; les Feux-Follets, groupe

célèbre de danseurs de folklore

de Montréal; la chanteuse Ma

do Rogerson et le Choeur du

Centenaire de l'Île-du-Prince-

Edouard. Tous ces artistes ont

confirmé qu'ils prendront part

au spectacle, sauf M. Anka, qui

doit donner sous peu sa réponse

definitive.

La réalisation du spectacle a

été confiée à M. Mavor Moore,

directeur artistique des fêtes du

Centenaire de l'Île-du-Prince-

Edouard. En assumera la direc

tion M. Alan Lund, l'éminent

danseur et chorégraphe qui a

déjà participé à deux spectacles

devant la Reine.

JOAN CRAWFORD dans "STRAIT-JACKET"

2e long métrage

"The Victors"

A 12h, 3h, 6h, 9h, 12h, 3h, 6h, 9h, 12h

2h, 10h, 7h, 3h p.m.

GRANADA

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

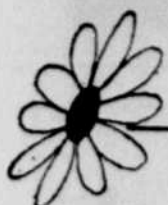
LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE



intérêts Féminins



Association Forestière des Cantons de l'Est. — Hier midi, les épouses des délégués au congrès de l'Association Forestière des Cantons de l'Est, étaient reçues à Howardeene pour un buffet et une visite à l'exposition industrielle. Sur cette photo prise sur les portières d'Howardeene, nous

reconnaissons, de gauche à droite, Mme Georges Lemire, de Sherbrooke, Marcel Marier, de Drummondville, Armand Nadeau, de Sherbrooke, Carrier Fortin, de Sherbrooke, Lucien Bédard, de Sherbrooke et Léopold Lafontaine, de Piopolis.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Coup d'oeil sur la mode automnale

Des tricotés qui symbolisent des traditions anciennes

Les visiteurs qui se rendront à Londres durant le mois de novembre auront l'occasion d'admirer — et d'acheter — des tricotés aussi ravissants qu'habituels, ainsi que d'autres articles de mode, réalisés par les femmes des Hautes Terres et des îles écossaises. Ces marchandises seront exposées au Ceylon Tea Centre de Regent Street 16 au 18 novembre.

Il s'agit de modèles de tricotés existant depuis des générations, et notamment de sweaters inspirés par ceux que portaient les pêcheurs de l'île d'Eriskay. Les motifs, en marine ou en noir, symbolisent la vie dans les Hébrides et représentent les "hauts et les bas du mariage", l'arbre de vie, les marches qui descendent jusqu'au port de pêche et même l'empreinte des sabots laissée sur le sable par les poneys d'Eriskay, qui ne portent pas de fers. Aujourd'hui, il ne reste plus sur l'île

que quatre femmes sachant tricoter ces motifs.

Le "tonnage" est un autre vêtement original des Hébrides. Il ressemble vaguement au poncho sud-américain et se tricote en mohair, à moins qu'il ne soit réalisé en tweed ou en tissu écossais; il va aussi bien avec des jupes de petit soir qu'avec des pantalons de ski.

Pour le soir, les célébres châles "tollie d'araignée" d'Uist, la plus septentrionale des îles Shetland, sont de plus en plus à la mode. Ils sont réalisés dans la fine laine arrachée sous le cou des brebis, et ces exquis fichus sont si délicats qu'ils passent littéralement à travers une ha-

La mode des bijoux portés dans les cheveux

A mesure que les robes du soir deviennent plus simples, les coiffures se compliquent. Aux faux chignons et autres postiches qu'elles portent le soir, les femmes ajoutent aujourd'hui toutes sortes d'ornements. "On porte actuellement plus de bijoux dans les cheveux qu'on ne l'a jamais fait depuis la période 1900-1910", déclare le Centre d'information londonien de la bijouterie. Parfois, on peut transformer à cet effet une broche en demandant à un bijoutier de la monter sur un peigne ou de la visser sur un cadre métallique fixé dans la chevelure par deux longues dents.

Parmi les modèles de la saison, on peut admirer un papillon en diamants ou en strass monté sur de fins fils métalliques "tremblotants" qui donnent l'impression que l'insecte se balance en l'air. Si vous aimez la simplicité, vous porterez des rubans ou des noeuds de velours noir, retenus par un clip unique au centre ou par un clip de chaque côté.

Pour le bien-être des petits

Lisez-vous toujours les étiquettes des produits de nettoyage? Oui, probablement, si vous avez des tout-petits à la maison. Malheureusement, il faudrait presque être chimiste pour comprendre le sens mystérieux des mots compliqués qui y sont énumérés. Dans ces cas, ne prenez aucun risque. Dites-vous bien que tout ce que les enfants pourront atteindre — même dans des endroits qui semblent inaccessibles à première vue — sera attrapé, puis goûté comme l'atteste dans notre pays, le nombre d'appels téléphoniques que les Centres de lutte contre les intoxications reçoivent chaque jour de mamans affolées. Heureusement, ces bureaux d'assistance peuvent généralement recommander un antidote d'urgence pourvu que la mère puisse déterminer exactement ce que l'enfant a avalé.

Précautions

Il y a trois façons de ne rien risquer. Choisissez celle qui vous convient le mieux et mettez-la en pratique immédiatement, car avec les grandes vacances des écoliers et l'activité intense de la belle saison, il est encore plus difficile de garder les enfants à l'œil.

Premièrement, vous pouvez garder tous vos produits de nettoyage sur une tablette assez haute pour que les petits ne puissent l'atteindre, même en montant sur une chaise ou un escabeau.

Une autre possibilité, c'est de demander à votre mari de mettre un cadenas à l'armoire où vous rangez ordinairement vos produits; ou encore si vous êtes en frais de construire une nouvelle maison ou si vous entreprenez la réfection de votre cuisine, prévoyez une armoire à clé à cet effet. Il faudra évidemment ne jamais oublier de la fermer à clé.

Pour le nettoyage

En dernier lieu, et c'est en fait la méthode qui vous assurera la plus grande sécurité, c'est de vous abstenir d'employer tout produit de nettoyage dangereux pour les enfants, tant qu'ils ont tendance à tout porter à la bouche. Remettez-vous-en à des produits parfaitement sûrs comme le savon et le bicarbonate de soude. Vous serez étonnée des multiples usages auxquels le bicarbonate se prête dans l'entretien du ménage. C'est un produit alimentaire (cas unique parmi les produits de nettoyage), que l'on peut employer en solution pour laver et nettoyer, et en poudre, comme produit de récurage qui n'égrotte pas.

OIGNONS

Les Zino-pads vous offrent un prompt soulagement des douleurs articulaires, des rhumatismes, des maux de dos, des courbures, des crampes et des douleurs musculaires. Ils sont faciles à appliquer et à retirer. Ils sont disponibles en toutes tailles pour hommes et femmes.

Dr Scholl's Zino-pads

Tour d'horizon

Foyers Notre-Dame

Les Foyers Notre-Dame, section Notre-Dame de la Confiance tiendront leur assemblée mensuelle samedi le 3 octobre à 8 heures 15 en la salle Mgr Cabana, rue Académie.

Le conférencier invité sera le Rev. Frère Louis-Raoul, s.c. Présentement professeur au collège de Victoriaville, le Frère Louis-Raoul a fait ses études à Rome en catéchèse, a donné des cours à l'Université de Sherbrooke et plusieurs conférences dans la région.

Le sujet traité sera: "Le rôle des parents dans la nouvelle catéchèse". Les couples qui désirent se joindre au mouvement sont priés de communiquer avec les responsables suivants: M. et Mme Gaston Thériault, 567-4759.

Thé-souvenir musical

Un thé-souvenir organisé par les Filles d'Isabelle de Sherbrooke en souvenir du 25^e anniversaire de leur cercle aura lieu samedi le 10 octobre à la salle Ste-Thérèse d'Avila, rue Victoria, de 4 à 7 heures.

La bienvenue est adressée à toutes les dames, demoiselles et messieurs, aux Filles d'Isabelle des environs et tout spécialement aux anciennes.



Ce manteau en vison "pearl" Canada Majestic sur une robe du soir de Lanvin est un exemple de la magnifique collection de fourrures et d'ensembles qui a été présentée à Charlottetown et Summerside récemment. La robe blanche toute simple en arnel et rayonne à une jupe maitressée à motif de losanges et un corsage bordé de paillettes noires et vertes. Quant au manteau, les manches à larges poignets sont travaillées horizontalement pour donner plus d'aisance aux mouvements.

Vous pouvez même l'employer pour polir vos cuivres. Sapeudriez un demi-citron avec du bicarbonate, que vous employez pour frotter les plats, moules ou vases de cuivre ternis. Les petites pièces d'argenterie, elles aussi, peuvent retrouver leur éclat avec l'aide du bicarbonate de soude, sauf celles qui ont des poignées cimentées ou les pièces très ornées dont le fond d'argent est oxydé et foncé pour donner du relief. Déposez simplement les couverts argentés dans un plat émaillé tapissé d'un papier d'aluminium et rempli d'eau chaude additionnée de trois cuillerées à soupe de bicarbonate et laissez reposer quelques minutes. Rincez et séchez avec un linge propre.

CHASSEZ LA DOULEUR LANGUANTE DE L'ARTHRITE ET DU RHUMATISME

Il existe une méthode simple et sûre pour combattre les douleurs articulaires et musculaires. Elle consiste à appliquer sur les zones douloureuses un produit à base de menthol et d'eucalyptus. Ce produit agit rapidement et efficacement pour soulager la douleur.

POILS SUPERFLUS ENLEVES DEFINITIVEMENT A LA CLINIQUE D'ELECTROLYSE LE GYNÉE

Diane Barrie
ELECTROLOGISTE DIPLOMÉE
36, rue St-Jacques, App. 1, Sherbrooke
Pour informations 567-7279

AUTOBUS SHERBROOKE — ST-GEORGES

(Contré de Beauce)
En passant par les paroisses de:
BURY, GOULD, LINGWICK, STORNOWAY, ST-ROMAIN,
LAMTON, COUCELLES, ST-EVARISTE, SHENLEY, ST-BENOIT
Tous les jours, dimanches et fêtes compris.
Deux services chaque jour dans les deux sens.
Gare Centrale d'Autobus — Sherbrooke
20 ouest, rue King — Tél.: LO 9-3656

POILS SUPERFLUS

Enlevés scientifiquement et définitivement

STUDIO D'ELECTROLYSE

240 ouest, rue KING
Sherbrooke — Tél.: 569-5457

Les femmes dont on parle...

Mme YIN HUM WOO

Mme Yin Hum Woo et son mari partagent les mêmes ac-

tivités. Tous deux sont ingénieurs et s'intéressent particulièrement à la machinerie pour excavation du sol. Ils ont aussi d'autres talents. Le mari est un excellent cuisinier alors que son épouse n'aime pas faire la cuisine, et admet "qu'ils seraient morts de faim cet hiver, si son mari ne s'était pas occupé de préparer les repas". Bien qu'elle n'ait aucune attitrance pour l'art culinaire, elle se propose de suivre des cours de cuisine, avant de reprendre ses études en vue d'une maîtrise. Joan Funnell et Yin Hum Woo se sont mariés au mois de janvier. Ce dernier avait obtenu son diplôme en génie à l'Université McGill il y a sept ans, pour y retourner l'automne dernier, afin de préparer une maîtrise. Entre temps, il avait travaillé à Chicago, durant cinq ans. Joan était la seule femme diplômée en génie à McGill, ce printemps. Le couple se rendra éventuellement en Malaisie, où il se propose de travailler dans sa spécialité, consistant à faire des expériences sur le sol pour des projets d'excavation et de construction.

En parlant de ses cinq ans d'études à McGill, Joan dit qu'on exagère la situation pour ce qui est des difficultés auxquelles les femmes devraient faire face dans le domaine du génie. "Au début c'était une nouveauté de voir

une seule fille dans la classe des étudiants ingénieurs, mais à la longue, mes camarades m'ont acceptée comme faisant partie du groupe. Et après toutes ces années passées ensemble, nous sommes devenus de bons copains", a commenté Mme Yin Hum Woo.

MARJORIE COOPER

Une femme de trente ans qui est partiellement paralysée, participera aux événements sportifs qui auront lieu à Tokyo, en octobre prochain.

En effet, Marjorie Cooper prendra part aux Jeux Olympiques de Tokyo à titre de paraplégique. On la verra dans les compétitions de natation et, en chaise roulante, elle participera aux épreuves de tir à l'arc et de tennis sur table.

Mlle Cooper a été victime d'un grave accident d'automobile, il y a deux ans, lorsque sa voiture a capoté complètement.

Elle s'est inscrite l'an dernier aux jeux olympiques des parapléaniques britanniques et elle s'est classée deuxième dans la section du tir à l'arc et du tennis sur table.

Elle espère cependant pouvoir retourner à son travail comme instructeur en éducation physique.

Mme DE GAULLE

Mme de Gaulle a visité le Centre d'assistance sociale de Lima où sont recueillis les enfants abandonnés et elle a fait don de plusieurs milliers de soles à l'établissement.

Mme de Gaulle était accompagnée par la sœur du président péruvien, Mme Belaude de Gruchaga, qui tenait à cette occasion le rôle de la première dame du Pérou. En effet, le président étant séparé de sa femme, avec l'approbation de l'Eglise, le rôle de la "première dame" selon le protocole, est tenu à tour de rôle par la sœur du président, par la femme du premier ministre, Mme Schwalb, et par celle du président du Sénat, Mme Ramirez.

ANNONCE

Les voitures sont-elles moins sûres qu'autrefois?

Est-il vrai que les autos ne sont plus que de la "quincaille" ? Qu'elles sont moins sûres qu'autrefois et que la fabrication en est moins soignée ? SELECTION du Reader's Digest d'octobre vous apporte des réponses surprenantes aux critiques les plus répandues de nos jours. Lisez comment, après six semaines d'enquête, l'auteur est convaincu que la fabrication des voitures n'est plus ce qu'elle était. Achetez votre Sélection aujourd'hui!

CULTURE PHYSIQUE

(POUR DAMES)

AMAIGRISSEMENT et DEVELOPPEMENT

STUDIO CULTURAMA

119 Nord, 12e Avenue — Sherbrooke — Tél.: 569-1116



SIMONE LEMIEUX, directrice diplômée

JAMAIS AUPARAVANT! UN ORGUE DE SI BELLE QUALITE!

EVERETT Spinet 2 CLAVIERS

SEULEMENT \$695.00

(Banc et Unité de Réverbération en supplément)



JEUX ADDITIONNELS

TONALITE D'ORCHESTRE

L'effet de percussion vous permet d'imiter différents instruments.

17 RICHES JEUX

qui classent l'EVERETT dans la catégorie des GRANDES ORGUES

STUDIOS D'ORGUES HAMMOND

31 SUD, RUE WELLINGTON — SHERBROOKE

Tél.: 562-3869

CONCERT CE SOIR 7h30

Les fibres Du Pont... en pleine action



Les costumes TIGERTUFF survivront à l'hiver. Voici pourquoi:

Leur confection est soignée et de plus, ils sont en Orion® et nylon Du Pont, les fibres qui les rendent durables, faciles d'entretien, doux et jolis à croquer. Leur coupe très seyante est agrémentée de petits détails pratiques tels que des poignets coupe-vent en Lycra®. Voilà pourquoi les costumes de neige Tiger Tuff (marque déposée de Canadian Children's Wear Ltd.) survivront à l'hiver.

Du Pont... un nom qui mérite votre confiance



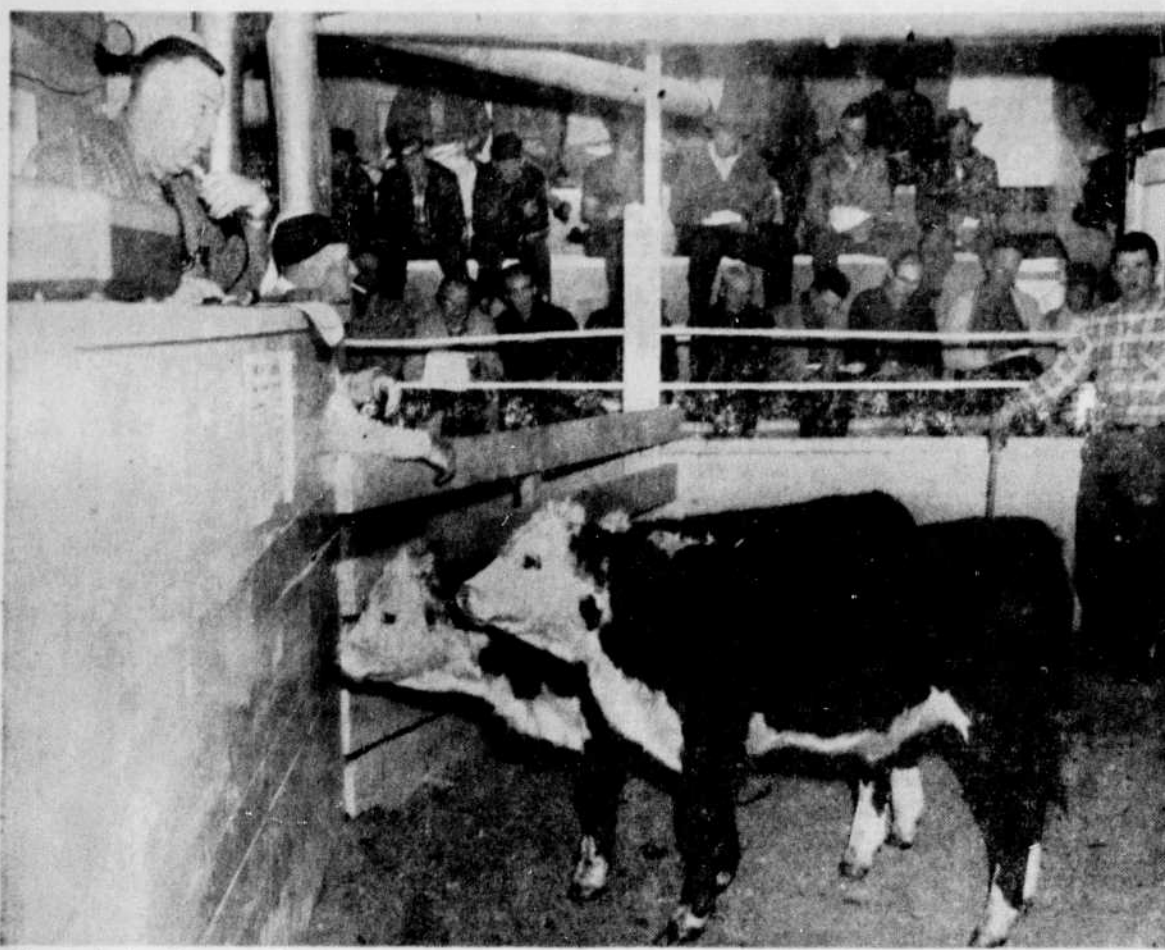
NYLON DU PONT ORLON®

*marque déposée de Du Pont pour sa fibre acrylique

*marque déposée de Du Pont pour sa fibre spandex

Autoroute Magog-Rock Island:

Deux importants contrats viennent d'être accordés pour la construction de viaducs, à Omerville



Vente de bovillons — L'Association des éleveurs de bovins de boucherie du Québec a tenu hier son encan annuel, à Coaticook. Sur cette photo prise durant l'encan, nous voyons une couple de bovins et génisses qui furent vendus hier faisant face à l'encanteur Art Bennet, de

Sawyer. Immédiatement à gauche de l'encanteur nous apercevons M. A. Lafaille, propriétaire de l'établissement où s'est déroulée la vente ainsi qu'une partie de la foule d'acheteurs qui s'y étaient rendus.

(Photo Ross, Coaticook)

L'Association des éleveurs de bovins du Québec a tenu son deuxième encan annuel, à Coaticook

COATICOOK — L'Association des éleveurs de bovins de boucherie du Québec a tenu hier son deuxième encan annuel et les organisateurs se sont déclarés très satisfaits des résultats obtenus.

Un total de 222 bêtes à cornes ont été mises en vente au cours de cet encan, qui s'est déroulé dans l'enceinte de l'encan à la commission de M. Armand

Lafaille, sur la route 22, entre Coaticook et Compton.

M. Arthur Bennet, de Sawyer, était l'encanteur, tandis que la vente était organisée par M. Wes Nichols, de Lennoxville, président de l'Association et son secrétaire, M. D.-J. MacMillan, agronome, de Coaticook.

C'est sans doute la Ferme expérimentale de Lennoxville

qui a présenté le plus fort contingent d'animaux à y être vendus, avec 36 bovillons de race Hereford, de très belle qualité.

Sur le grand total de 222 bêtes qui furent vendues, hier, on pouvait compter 149 bovillons et 73 génisses de races Hereford, Shortorn, Angus ainsi que quelques animaux croisés.

Qualité

M. D.-J. MacMillan, secrétaire de l'Association des éleveurs de bovins de boucherie du Québec s'est déclaré très satisfait de l'encan d'hier.

Il a également ajouté que la qualité des bêtes présentées s'était améliorée de beaucoup, depuis le dernier encan, qui a été tenu l'an dernier, à Sawyer.

L'an dernier, un total de 253 bovillons ont été vendus pour un prix moyen de \$18.50 et un prix maximum de \$26.50. Cette année, 222 bêtes ont été mises en vente et le prix moyen fut de \$18.50 tandis que le prix maximum fut de \$27.50.

Le prix maximum de \$27.50 a été obtenu par un boeuf de race Hereford, propriété de M. Wallace Lavallée, de Brompton.

COATICOOK — Deux importants contrats concernant la construction de viaducs, sur le tracé de l'autoroute Omerville-Rock Island, viennent d'être accordés par Québec, à la suite d'ouverture des soumissions qui

L'enquête du coroner n'est pas fixée

MAGOG — L'enquête du coroner pour déterminer les causes de la mort des trois Magogois ne pourra être tenue avant quelques semaines, a-t-on appris hier de la Sûreté provinciale du bureau de Rock Island.

En effet, un des témoins qui prenait place dans l'automobile des victimes, Lisette Grégoire, est encore hospitalisée et ne pourrait quitter l'hôpital La Providence avant quelques semaines, a déclaré hier une autorité de cette institution. Par ailleurs, la jeune Lorraine Grégoire a quitté l'hôpital au cours de la journée d'hier.

D'autre part, l'agent Robert St-Jacques qui a charge de cette enquête doit se rendre à Farnham au cours de la semaine pour rencontrer les responsables du train qui a frappé l'automobile pour causer la mort de M. Joseph Grégoire et de ses deux fils Noël et Jean-Roch.

avaient été demandées sur le projet.

Couillard Construction, de Coaticook, et Grandmont Construction, de Granby, sont les deux firmes qui ont présenté les plus basses soumissions dans les deux cas et se sont vu octroyer les contrats qui débuteront tous deux dès cet automne.

Omerville

Le premier contrat accordé concerne la construction d'un viaduc au-dessus de l'autoroute des Cantons de l'Est, à l'intersection du chemin de raccordement avec l'autoroute Omerville-Rock Island.

Ce viaduc aura une structure en acier et béton, mais une charpente en béton. Les piliers,

dont la construction sera entreprise sous peu, devront être construits cet automne tandis que l'érection de la structure d'acier se fera cet hiver. Le viaduc doit être terminé pour le 1er mai 1965.

Les entrepreneurs qui ont soumissionné pour ce projet, connu sous le nom de projet no A 63-10RV-1, sont les suivants: Couillard Construction, Ltée, Coaticook, \$197,087.05; Walsh Québec Const. Ltée, Sherbrooke, \$207,652; Fabi et Fils, Sherbrooke, \$216,900.

Autre contrat
Le deuxième contrat accordé est celui en vue de la construction de viaducs jumeaux, sur la route no 1, à Omerville, vers Rock Island. Ces viaducs ont

environ 150 pieds de longueur et posséderont une structure en acier et béton. Le contrat était désigné sous le nom de projet A 63-10RV-2.

Cinq entrepreneurs ont soumissionné sur cet important projet, mais la plus basse des soumissions a été présentée par la compagnie Grandmont Construction, de Granby, avec un prix de \$171,408.61.

Les autres soumissions présentées étaient, dans l'ordre, les suivantes:

Couillard Const. Ltée, Coaticook, \$181,154.47; Walsh Québec Const. Ltée, Sherbrooke, \$185,848.59; Fabi et Fils, Sherbrooke, \$195,956.98; Lassalle Paving, Montréal, \$213,747.78.

Des soumissions seront demandées pour le déboisement des parcsours

COATICOOK — Le ministère de la Voirie provinciale demandera incessamment des soumissions pour le déboisement des parcsours de la future autoroute Magog-Rock Island, qui sera la continuation, en territoire canadien, de l'Interstate 91 et unira la frontière américaine à l'autoroute des Cantons de l'Est.

Comme on le sait, il y a déjà quelque temps, un premier contrat avait été accordé à la firme Fabi et Fils, de Sherbrooke, pour la construction d'une partie de cette voie rapide, à Omerville.

De plus, cette semaine, Québec, on a procédé à l'ouverture de soumissions pour la construction de deux viaducs, toujours dans le secteur d'Omerville, afin de permettre à cette voie rapide de croiser la route No 1 ainsi qu'à sa route d'accès au-dessus de l'autoroute des Cantons de l'Est.

Ces deux contrats ont été accordés à des firmes de la région.

gion qui avaient présenté les plus basses soumissions, dans chaque cas.

Cependant, de source officielle, on a appris hier que des soumissions seront demandées incessamment en vue du déboisement de toute la parcsours de cette nouvelle autoroute, soit une distance de 8.2 milles.

Actuellement, les ingénieurs sont à faire les relevés nécessaires en vue de cette demande

de soumissions qui sera publiée sous peu. De source autorisée, on a également appris que toutes les autres soumissions, en vue de la construction et de la finition de l'autoroute, des viaducs et de ses voies d'accès, seront demandées dans les prochains mois, afin que le projet soit complètement en chantier dès le printemps.

Sherbrooke a obtenu la permission

MAGOG — La cité de Sherbrooke a obtenu du ministère des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, la permission de commencer ses travaux de construction de la conduite d'adduction jusqu'au lac Memphrémagog.

C'est la réponse qui a été reçue d'une lettre qui a été envoyée à l'hon. Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec. Cette réponse a été transmise au ministre par le ministre associé du cabinet de la cité voisine.

Le Club voulait savoir si vraiment la cité de Sherbrooke avait reçu officiellement la permission de commencer les travaux projetés.

On sait que le club avait offert à la cité de Magog de lui aider à faire étudier les documents qui pourraient être causés à la cité de Magog, par la prise d'eau que se propose de construire la cité voisine.

Concours "La Tribune Au Foyer"

du 28 SEPTEMBRE, 1964

AU

31 OCTOBRE 1964

Lisez LA TRIBUNE, le journal du foyer, et participez au Concours organisé par le service des Abonnements, où chaque semaine vous pouvez gagner:

des articles pour une valeur de
\$300.00 A \$500.00

Conditions:

RECEVOIR LA TRIBUNE, par camelot, ou par la poste, ou encore l'acheter chez l'un de nos dépositaires.

DECOUPER CHAQUE JOUR le coupon de participation, le remplir avec vos nom et adresse.

FAIRE PARVENIR LES COUPONS de la semaine, dans une ou plusieurs enveloppes: soit un par enveloppe, ou maximum 6 par enveloppe à:

Les employés et leur famille ne sont pas admis à ce Concours.

CONCOURS "LA TRIBUNE AU FOYER"

221, RUE DUFFERIN, SHERBROOKE, Qué.

CHAQUE JOUR: nous publierons dans La Tribune, un coupon de participation sur lequel les lecteurs auront à inscrire leurs nom et adresse.

Sur ces coupons, à chaque jour différemment, apparaîtront le nom d'un article, dont la valeur varie entre quelques dollars et \$300.00. Ce qui veut dire que les coupons des 6 jours de la semaine peuvent représenter une valeur allant jusqu'à et même dépassant, \$300.00.

Les coupons doivent être envoyés chaque semaine.

CHAQUE SEMAINE le mardi matin, un tirage aura lieu à la télévision, lors de l'émission "Fosse-Café".

Nous sortons une enveloppe au hasard.

Il n'y aura qu'un seul gagnant, mais ce gagnant se verra attribuer tous les 6 articles publiés au cours de la semaine, si son enveloppe contient les 6 coupons de participation.

Si l'enveloppe du gagnant ne contient qu'un seul, ou deux ou trois coupons, le gagnant recevra les articles décrits sur les coupons contenus dans l'enveloppe gagnante.

Vous pouvez en envoyer autant que vous voulez, mais avec un maximum de 6 coupons par enveloppe.

Il y a des chances pour tous!

Les valeurs sont vraiment intéressantes!

Pensez! Des cadeaux pour une valeur de \$300.00 et plus par semaine, afin d'élever votre foyer, de l'habiller, tout en lisant le journal préféré de tous.

LA TRIBUNE, le journal du FOYER

Surveillez le journal, à compter de lundi, le 29 septembre, afin de ne manquer aucun cadeau de participation à cet intéressant Concours.

Bonne chance à tous.

CONCOURS "LA TRIBUNE AU FOYER",
221, RUE DUFFERIN,
SHERBROOKE, QUÉBEC.

LE CADEAU DU JOUR:
MOBILIER DE CHAMBRE
A COUCHER

NOM:

ADRESSE:

VILLE:

Le gagnant devra répondre à une question pour recevoir ses prix.



A la suite d'un accident mortel:

La Cour accorde un montant de \$4,024.25

COATICOOK — Un accident de la circulation qui avait coûté la vie à une jeune fille de Coaticook, en août 1955, a eu son épilogue cette semaine en Cour supérieure de Sherbrooke, alors que l'hon. juge Louis-Philippe Cliche a condamné un citoyen de Compton et un autre de Coaticook, à verser la somme de \$4,024.25 avec intérêt et dépens, à M. et Mme Elzéria Lavoie, de Coaticook.

L'accident dont il est question est survenu le 3 août 1955, près du village de Compton et avait coûté la vie à Mlle Solange Réjeanne Lavoie, 20 ans, fille de M. et Mme Elzéria Lavoie, de Coaticook.

La jeune fille, au moment de

l'accident voyageait à bord du véhicule de Gérard Lavigne et qui était entré en collision avec l'arrière d'une moissonneuse-batteuse tirée par un tracteur, et appartenant à M. Lucien Groleau, de Compton. L'accident était survenu à 9 h. 30 p.m. La jeune fille est décédée le 22 août suivant.

Action

A la suite du décès de la jeune fille, M. et Mme Lavoie ont intenté une action en dommage contre le propriétaire du tracteur et de la moissonneuse-batteuse, M. Groleau ainsi que le propriétaire de l'automobile dans laquelle leur fille avait pris place, tenant les deux personnellement et conjointement responsables.

L'action comprenait alors un montant de dommages prouvés de \$1,664.25 ainsi qu'une somme de \$10,180 pour perte de soutien pour un total de \$11,844.25. L'hon. juge L.-P. Cliche a cependant réduit ce montant à \$4,024.25, et a condamné les deux défendeurs à payer conjointement. A cette somme, le jugement ajoute également les intérêts au taux légal de 5 pour cent depuis le mois de décembre 1955 soit \$1,700 ainsi que les frais et dépens de la Cour.

Plusieurs procureurs

Plusieurs procureurs ont été appelés à travailler sur les documents de cette cause.

L'action a d'abord été intentée au nom de M. Lavoie, par Me Racicot, de Coaticook, en décembre 1955. Par la suite, Me Roger Bouchard, aujourd'hui juge de la Cour du Bien-Être social, à Sherbrooke, qui avait pris la succession des causes de Me Racicot avait présenté l'enquête devant la Cour.

C'est cependant Me Laurent Dubé, de Coaticook, qui a présenté l'argumentation et qui a terminé la cause.

Du côté des défendeurs, Me Evender Veilleux, aujourd'hui juge agissant pour M. Groleau, tandis que le juge Benoit Turmel, alors avocat, représentait M. Lavigne. La cause de la défense a cependant été prise en main, après la nomination des deux procureurs à la charge de juger, par l'étude de Me Blanche, Roberge et Desmaras, de Sherbrooke, pour un total de huit avocats dans cette cause.

Asbestos perdra son école des mines

ASBESTOS — La conséquence la plus pénible de la décision du gouvernement provincial d'abolir la Commission scolaire régionale ayant Asbestos comme centre, devient le retrait de la section des mines de l'école de Métiers d'Asbestos.

Une rumeur en ce sens courait depuis déjà quelques jours à Asbestos. On est bien obligé maintenant de se rendre à l'évidence. Le directeur de l'école, M. J. L. P. Lambert, n'a pas démenti cette rumeur selon laquelle le ministère de l'Éducation aurait l'intention de transporter cette section dans une autre ville de la province.

Souvenir

On a même entendu hier, de source généralement bien informée, que la décision était déjà prise en haut lieu. Ainsi, la section des mines de l'école de Métiers qui a vu le jour à Asbestos, sous une nouvelle expérience au Québec, ne sera plus qu'un souvenir à la fin de l'année scolaire 1964-65 à moins de changements dans les plans à venir.

D'après M. Lambert, il est encore permis d'espérer. Le succès remporté par cette section, à sa première année d'opération l'an dernier, parle en sa faveur. Le directeur de l'institution a soumis un plan au ministère de l'Éducation lequel permettrait aux étudiants de la région de fréquenter la section des mines durant trois ans à Asbestos avant de s'acheminer vers l'Université.

On ignore encore à quel endroit ce nouveau cours sera dispensé advenant son retrait du programme régulier de l'école de Métiers d'Asbestos.

Distribution des prix, samedi, au Collège militaire St-Jean

ST-JEAN, (Spéciale) — Cette année, la distribution des prix au Collège militaire royal de St-Jean sera présidée par le lieutenant-général J.-V. Allard, CBE, DSO, CD, chef de la préparation opérationnelle. Cette cérémonie aura lieu samedi prochain à 14 h. 15 de l'après-midi, sur la place d'armes du collège.

Prix
La prise d'armes qui se déroulera en plein air, si le temps le permet, sera suivie de la distribution des prix au Pavillon.

Vanier. Un programme sportif comprenant des épreuves d'athlétisme commencera à 14 h. 15. Les anciens du CMR tiendront leur réunion annuelle au cours de la même fin de semaine. Le capitaine D. Lefroy, président du Club des anciens, présentera le trophée Morin offert chaque année à l'élève-officier de première année qui s'est le plus distingué dans tous les domaines.

Le public est cordialement invité à assister à ces cérémonies.



M. GERARD VACHON, qui compte 14 années d'expérience dans le domaine de l'automobile et très bien connu à Magog et dans la région, vient de se joindre à l'équipe de représentants des ventes de la maison CYR AUTO SALES INC. Les dirigeants de cette firme sont heureux d'avoir retenu ses services et profiteront de son expérience dans la vente de l'automobile.

M. Vachon invite tous ses anciens et amis à venir le rencontrer ou à communiquer avec lui. Tél.: 843-3337 — 843-3393.

Helen Jo Adios partira de la "pôle"

Lachance de bonne humeur!

MONTREAL. — Le brillant d'excellente humeur car Helen Gilles Lachance, qui est sorti mardi et une autre mercredi d'un l'échec à Blue Bonnets dans le sulky d'Empire, est en remportant trois victoires Jo Adios, l'amblesse qu'il pilo-

CHEVAUX inscrits POUR AUJOURD'HUI

Vendredi, 2 octobre

Première course Amble à réclamer	
4-Clody Will, P. Grenier	3
1-Dale Beltinger, R. Savignaz	7-2
8-Ford Bell, J. J. J. J.	4
5-Gold Anvers, P. Savoy	4
6-Doug Ross, E. Tardif	4
2-Guy Martin, P. Labrecq	4
3-Pine Acres Scott, A. Hanna	8
7-Kiva's Vole, R. Lamy	10
AT&ST: Wilford Roy, R. Gout	

Deuxième course Amble à réclamer	
5-Court Dick, N. Barthe	3
1-Lois Prince, C. Belanger	3
2-Court Dick, N. Barthe	3
3-Lois Prince, C. Belanger	3
4-Lois Prince, C. Belanger	3
5-Lois Prince, C. Belanger	3
6-Lois Prince, C. Belanger	3
7-Lois Prince, C. Belanger	3
8-Lois Prince, C. Belanger	3
9-Lois Prince, C. Belanger	3
10-Lois Prince, C. Belanger	3

Troisième course Amble à réclamer	
2-William Wills, R. Côté	3-2
3-William Wills, R. Côté	3-2
4-William Wills, R. Côté	3-2
5-William Wills, R. Côté	3-2
6-William Wills, R. Côté	3-2
7-William Wills, R. Côté	3-2
8-William Wills, R. Côté	3-2
9-William Wills, R. Côté	3-2
10-William Wills, R. Côté	3-2

Quatrième course Amble à réclamer	
5-William Wills, R. Côté	3-2
6-William Wills, R. Côté	3-2
7-William Wills, R. Côté	3-2
8-William Wills, R. Côté	3-2
9-William Wills, R. Côté	3-2
10-William Wills, R. Côté	3-2

Cinquième course Amble à réclamer	
1-Piet Hat, A. Rogers	5-2
2-Piet Hat, A. Rogers	5-2
3-Piet Hat, A. Rogers	5-2
4-Piet Hat, A. Rogers	5-2
5-Piet Hat, A. Rogers	5-2
6-Piet Hat, A. Rogers	5-2
7-Piet Hat, A. Rogers	5-2
8-Piet Hat, A. Rogers	5-2
9-Piet Hat, A. Rogers	5-2
10-Piet Hat, A. Rogers	5-2

Sixième course Amble à réclamer	
1-Piet Hat, A. Rogers	5-2
2-Piet Hat, A. Rogers	5-2
3-Piet Hat, A. Rogers	5-2
4-Piet Hat, A. Rogers	5-2
5-Piet Hat, A. Rogers	5-2
6-Piet Hat, A. Rogers	5-2
7-Piet Hat, A. Rogers	5-2
8-Piet Hat, A. Rogers	5-2
9-Piet Hat, A. Rogers	5-2
10-Piet Hat, A. Rogers	5-2

Septième course Amble à réclamer	
1-Piet Hat, A. Rogers	5-2
2-Piet Hat, A. Rogers	5-2
3-Piet Hat, A. Rogers	5-2
4-Piet Hat, A. Rogers	5-2
5-Piet Hat, A. Rogers	5-2
6-Piet Hat, A. Rogers	5-2
7-Piet Hat, A. Rogers	5-2
8-Piet Hat, A. Rogers	5-2
9-Piet Hat, A. Rogers	5-2
10-Piet Hat, A. Rogers	5-2

Huitième course Amble à réclamer	
1-Piet Hat, A. Rogers	5-2
2-Piet Hat, A. Rogers	5-2
3-Piet Hat, A. Rogers	5-2
4-Piet Hat, A. Rogers	5-2
5-Piet Hat, A. Rogers	5-2
6-Piet Hat, A. Rogers	5-2
7-Piet Hat, A. Rogers	5-2
8-Piet Hat, A. Rogers	5-2
9-Piet Hat, A. Rogers	5-2
10-Piet Hat, A. Rogers	5-2

Neuvième course Amble à réclamer	
1-Piet Hat, A. Rogers	5-2
2-Piet Hat, A. Rogers	5-2
3-Piet Hat, A. Rogers	5-2
4-Piet Hat, A. Rogers	5-2
5-Piet Hat, A. Rogers	5-2
6-Piet Hat, A. Rogers	5-2
7-Piet Hat, A. Rogers	5-2
8-Piet Hat, A. Rogers	5-2
9-Piet Hat, A. Rogers	5-2
10-Piet Hat, A. Rogers	5-2

Dixième course Amble à réclamer	
1-Piet Hat, A. Rogers	5-2
2-Piet Hat, A. Rogers	5-2
3-Piet Hat, A. Rogers	5-2
4-Piet Hat, A. Rogers	5-2
5-Piet Hat, A. Rogers	5-2
6-Piet Hat, A. Rogers	5-2
7-Piet Hat, A. Rogers	5-2
8-Piet Hat, A. Rogers	5-2
9-Piet Hat, A. Rogers	5-2
10-Piet Hat, A. Rogers	5-2

Onzième course Amble à réclamer	
1-Piet Hat, A. Rogers	5-2
2-Piet Hat, A. Rogers	5-2
3-Piet Hat, A. Rogers	5-2
4-Piet Hat, A. Rogers	5-2
5-Piet Hat, A. Rogers	5-2
6-Piet Hat, A. Rogers	5-2
7-Piet Hat, A. Rogers	5-2
8-Piet Hat, A. Rogers	5-2
9-Piet Hat, A. Rogers	5-2
10-Piet Hat, A. Rogers	5-2

Douzième course Amble à réclamer	
1-Piet Hat, A. Rogers	5-2
2-Piet Hat, A. Rogers	5-2
3-Piet Hat, A. Rogers	5-2
4-Piet Hat, A. Rogers	5-2
5-Piet Hat, A. Rogers	5-2
6-Piet Hat, A. Rogers	5-2
7-Piet Hat, A. Rogers	5-2
8-Piet Hat, A. Rogers	5-2
9-Piet Hat, A. Rogers	5-2
10-Piet Hat, A. Rogers	5-2

Treizième course Amble à réclamer	
1-Piet Hat, A. Rogers	5-2
2-Piet Hat, A. Rogers	5-2
3-Piet Hat, A. Rogers	5-2
4-Piet Hat, A. Rogers	5-2
5-Piet Hat, A. Rogers	5-2
6-Piet Hat, A. Rogers	5-2
7-Piet Hat, A. Rogers	5-2
8-Piet Hat, A. Rogers	5-2
9-Piet Hat, A. Rogers	5-2
10-Piet Hat, A. Rogers	5-2

Quatorzième course Amble à réclamer	
1-Piet Hat, A. Rogers	5-2
2-Piet Hat, A. Rogers	5-2
3-Piet Hat, A. Rogers	5-2
4-Piet Hat, A. Rogers	5-2
5-Piet Hat, A. Rogers	5-2
6-Piet Hat, A. Rogers	5-2
7-Piet Hat, A. Rogers	5-2
8-Piet Hat, A. Rogers	5-2
9-Piet Hat, A. Rogers	5-2
10-Piet Hat, A. Rogers	5-2

Quinzième course Amble à réclamer	
1-Piet Hat, A. Rogers	5-2
2-Piet Hat, A. Rogers	5-2
3-Piet Hat, A. Rogers	5-2
4-Piet Hat, A. Rogers	5-2
5-Piet Hat, A. Rogers	5-2
6-Piet Hat, A. Rogers	5-2
7-Piet Hat, A. Rogers	5-2
8-Piet Hat, A. Rogers	5-2
9-Piet Hat, A. Rogers	5-2
10-Piet Hat, A. Rogers	5-2

te dans l'épreuve principale de ce soir a été favorisée par le tirage au sort de la "pôle", c'est-à-dire de la première position près de la rampe.

Il s'agit d'un amble préféré-1 de \$2,000, et Helen Jo Adios est cotée à 3 contre 1, à cause de cinq victoires remportées à l'occasion de ses sept dernières courses.

Le favori, cependant, est Patch Creed, le robuste ambleur de 4 ans de l'écurie Milon. Cet ambleur a gagné 11 de ses 21 courses, cette saison, et a enrichi ses propriétaires de \$18,882. A son dernier départ, le 23 septembre, il s'est classé troisième en 2:02.1 dans un stake gagné par le fameux Irish Napoleon.

Patch Creed est coté à 2 contre 1.

Le troisième favori est Bob Brook, l'as des provinces maritimes, entraîné et conduit par Robin Barrieau.

Bob Brook a encaissé \$12,117 cette année et compte sur sa fiche une victoire au Richelieu en 2:02.4 devant Cagney Hanover et Senator Dunton.

M. Patrick Denis, de Coaticook, sera présent ce soir, dans le clubbouse, observant avec confiance le travail de son ambleur Dee Frisco, un bolide blond qui a un palmarès de 6-8-5 en 32 départs et des gains de \$10,335.

Un tout nouveau cours de natation

SHERBROOKE. — Le Service des Parcs de la Cité de Sherbrooke, par la voix de son régisseur, Yvan Beaulieu, a annoncé hier la tenue d'un tout nouveau cours de natation qui s'ouvrira le lundi 12 octobre prochain pour les femmes, et vendredi, le 16 octobre pour les hommes. De plus, les femmes auront à choisir entre le lundi et le mercredi, ce qui regarde les enfants, les cours se donneront pour les garçons et les filles le samedi et dimanche matin avec un premier cours le samedi 10 octobre à compter de dix heures jusqu'à midi. Les lundi et vendredi, pour les cours aux hommes et femmes, ils débuteront à 9 h. 30 pour se terminer à 10 h. 30, tandis que le mercredi ce sera de 8 h. 30 à 10 h. 30 en soirée.

Le régisseur des Parcs, Yvan Beaulieu, a ajouté que plus de 54 personnes sont inscrites à date pour les cours et les intéressés pourront le faire en s'adressant à M. Roger Evans à l'école Montclair au numéro de téléphone 369-7475 à compter de 5 heures.

Ce troisième cours de natation sera de quinze leçons, et les adultes devront y déboursier un montant de dix dollars, tandis que les enfants recevront les cours des moniteurs et monitrices de la cité de Sherbrooke pour la somme de cinq dollars.

Le Service des Parcs de la Cité de Sherbrooke, par la voix de son régisseur, Yvan Beaulieu, a annoncé hier la tenue d'un tout nouveau cours de natation qui s'ouvrira le lundi 12 octobre prochain pour les femmes, et vendredi, le 16 octobre pour les hommes. De plus, les femmes auront à choisir entre le lundi et le mercredi, ce qui regarde les enfants, les cours se donneront pour les garçons et les filles le samedi et dimanche matin avec un premier cours le samedi 10 octobre à compter de dix heures jusqu'à midi. Les lundi et vendredi, pour les cours aux hommes et femmes, ils débuteront à 9 h. 30 pour se terminer à 10 h. 30, tandis que le mercredi ce sera de 8 h. 30 à 10 h. 30 en soirée.

Le régisseur des Parcs, Yvan Beaulieu, a ajouté que plus de 54 personnes sont inscrites à date pour les cours et les intéressés pourront le faire en s'adressant à M. Roger Evans à l'école Montclair au numéro de téléphone 369-7475 à compter de 5 heures.

Ce troisième cours de natation sera de quinze leçons, et les adultes devront y déboursier un montant de dix dollars, tandis que les enfants recevront les cours des moniteurs et monitrices de la cité de Sherbrooke pour la somme de cinq dollars.

Le Service des Parcs de la Cité de Sherbrooke, par la voix de son régisseur, Yvan Beaulieu, a annoncé hier la tenue d'un tout nouveau cours de natation qui s'ouvrira le lundi 12 octobre prochain pour les femmes, et vendredi, le 16 octobre pour les hommes. De plus, les femmes auront à choisir entre le lundi et le mercredi, ce qui regarde les enfants, les cours se donneront pour les garçons et les filles le samedi et dimanche matin avec un premier cours le samedi 10 octobre à compter de dix heures jusqu'à midi. Les lundi et vendredi, pour les cours aux hommes et femmes, ils débuteront à 9 h. 30 pour se terminer à 10 h. 30, tandis que le mercredi ce sera de 8 h. 30 à 10 h. 30 en soirée.

Le régisseur des Parcs, Yvan Beaulieu, a ajouté que plus de 54 personnes sont inscrites à date pour les cours et les intéressés pourront le faire en s'adressant à M. Roger Evans à l'école Montclair au numéro de téléphone 369-7475 à compter de 5 heures.

Ce troisième cours de natation sera de quinze leçons, et les adultes devront y déboursier un montant de dix dollars, tandis que les enfants recevront les cours des moniteurs et monitrices de la cité de Sherbrooke pour la somme de cinq dollars.

Le Service des Parcs de la Cité de Sherbrooke, par la voix de son régisseur, Yvan Beaulieu, a annoncé hier la tenue d'un tout nouveau cours de natation qui s'ouvrira le lundi 12 octobre prochain pour les femmes, et vendredi, le 16 octobre pour les hommes. De plus, les femmes auront à choisir entre le lundi et le mercredi, ce qui regarde les enfants, les cours se donneront pour les garçons et les filles le samedi et dimanche matin avec un premier cours le samedi 10 octobre à compter de dix heures jusqu'à midi. Les lundi et vendredi, pour les cours aux hommes et femmes, ils débuteront à 9 h. 30 pour se terminer à 10 h. 30, tandis que le mercredi ce sera de 8 h. 30 à 10 h. 30 en soirée.

Le régisseur des Parcs, Yvan Beaulieu, a ajouté que plus de 54 personnes sont inscrites à date pour les cours et les intéressés pourront le faire en s'adressant à M. Roger Evans à l'école Montclair au numéro de téléphone 369-7475 à compter de 5 heures.

Ce troisième cours de natation sera de quinze leçons, et les adultes devront y déboursier un montant de dix dollars, tandis que les enfants recevront les cours des moniteurs et monitrices de la cité de Sherbrooke pour la somme de cinq dollars.

Le Service des Parcs de la Cité de Sherbrooke, par la voix de son régisseur, Yvan Beaulieu, a annoncé hier la tenue d'un tout nouveau cours de natation qui s'ouvrira le lundi 12 octobre prochain pour les femmes, et vendredi, le 16 octobre pour les hommes. De plus, les femmes auront à choisir entre le lundi et le mercredi, ce qui regarde les enfants, les cours se donneront pour les garçons et les filles le samedi et dimanche matin avec un premier cours le samedi 10 octobre à compter de dix heures jusqu'à midi. Les lundi et vendredi, pour les cours aux hommes et femmes, ils débuteront à 9 h. 30 pour se terminer à 10 h. 30, tandis que le mercredi ce sera de 8 h. 30 à 10 h. 30 en soirée.

Le régisseur des Parcs, Yvan Beaulieu, a ajouté que plus de 54 personnes sont inscrites à date pour les cours et les intéressés pourront le faire en s'adressant à M. Roger Evans à l'école Montclair au numéro de téléphone 369-7475 à compter de 5 heures.

Ce troisième cours de natation sera de quinze leçons, et les adultes devront y déboursier un montant de dix dollars, tandis que les enfants recevront les cours des moniteurs et monitrices de la cité de Sherbrooke pour la somme de cinq dollars.

Le Service des Parcs de la Cité de Sherbrooke, par la voix de son régisseur, Yvan Beaulieu, a annoncé hier la tenue d'un tout nouveau cours de natation qui s'ouvrira le lundi 12 octobre prochain pour les femmes, et vendredi, le 16 octobre pour les hommes. De plus, les femmes auront à choisir entre le lundi et le mercredi, ce qui regarde les enfants, les cours se donneront pour les garçons et les filles le samedi et dimanche matin avec un premier cours le samedi 10 octobre à compter de dix heures jusqu'à midi. Les lundi et vendredi, pour les cours aux hommes et femmes, ils débuteront à 9 h. 30 pour se terminer à 10 h. 30, tandis que le mercredi ce sera de 8 h. 30 à 10 h. 30 en soirée.

Le régisseur des Parcs, Yvan Beaulieu, a ajouté que plus de 54 personnes sont inscrites à date pour les cours et les intéressés pourront le faire en s'adressant à M. Roger Evans à l'école Montclair au numéro de téléphone 369-7475 à compter de 5 heures.

Ce troisième cours de natation sera de quinze leçons, et les adultes devront y déboursier un montant de dix dollars, tandis que les enfants recevront les cours des moniteurs et monitrices de la cité de Sherbrooke pour la somme de cinq dollars.

Le Service des Parcs de la Cité de Sherbrooke, par la voix de son régisseur, Yvan Beaulieu, a annoncé hier la tenue d'un tout nouveau cours de natation qui s'ouvrira le lundi 12 octobre prochain pour les femmes, et vendredi, le 16 octobre pour les hommes. De plus, les femmes auront à choisir entre le lundi et le mercredi, ce qui regarde les enfants, les cours se donneront pour les garçons et les filles le samedi et dimanche matin avec un premier cours le samedi 10 octobre à compter de dix heures jusqu'à midi. Les lundi et vendredi, pour les cours aux hommes et femmes, ils débuteront à 9 h. 30 pour se terminer à 10 h. 30, tandis que le mercredi ce sera de 8 h. 30 à 10 h. 30 en soirée.

Le régisseur des Parcs, Yvan Beaulieu, a ajouté que plus de 54 personnes sont inscrites à date pour les cours et les intéressés pourront le faire en s'adressant à M. Roger Evans à l'école Montclair au numéro de téléphone 369-7475 à compter de 5 heures.

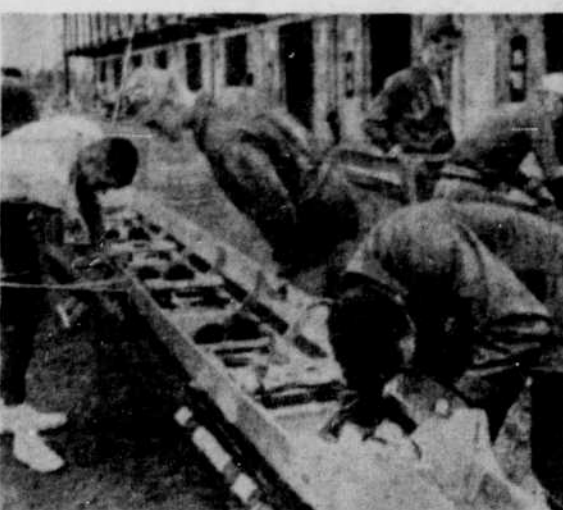
Ce troisième cours de natation sera de quinze leçons, et les adultes devront y déboursier un montant de dix dollars, tandis que les enfants recevront les cours des moniteurs et monitrices de la cité de Sherbrooke pour la somme de cinq dollars.

Le Service des Parcs de la Cité de Sherbrooke, par la voix de son régisseur, Yvan Beaulieu, a annoncé hier la tenue d'un tout nouveau cours de natation qui s'ouvrira le lundi 12 octobre prochain pour les femmes, et vendredi, le 16 octobre pour les hommes. De plus, les femmes auront à choisir entre le lundi et le mercredi, ce qui regarde les enfants, les cours se donneront pour les garçons et les filles le samedi et dimanche matin avec un premier cours le samedi 10 octobre à compter de dix heures jusqu'à midi. Les lundi et vendredi, pour les cours aux hommes et femmes, ils débuteront à 9 h. 30 pour se terminer à 10 h. 30, tandis que le mercredi ce sera de 8 h. 30 à 10 h. 30 en soirée.

Le régisseur des Parcs, Yvan Beaulieu, a ajouté que plus de 54 personnes sont inscrites à date pour les cours et les intéressés pourront le faire en s'adressant à M. Roger Evans à l'école Montclair au numéro de téléphone 369-7475 à compter de 5 heures.

Ce troisième cours de natation sera de quinze leçons, et les adultes devront y déboursier un montant de dix dollars, tandis que les enfants recevront les cours des moniteurs et monitrices de la cité de Sherbrooke pour la somme de cinq dollars.

Le Service des Parcs de la Cité de Sherbrooke, par la voix de son régisseur, Yvan Beaulieu, a annoncé hier la tenue d'un tout nouveau cours de natation qui s'ouvrira le lundi 12 octobre prochain pour les femmes, et vendredi, le 16 octobre pour les hommes. De plus, les femmes auront à choisir entre le lundi et le mercredi, ce qui regarde les enfants, les cours se donneront pour les garçons et les filles le samedi et dimanche matin avec un premier cours le samedi 10 octobre à compter de dix heures jusqu'à midi. Les lundi et vendredi, pour les cours aux hommes et femmes, ils débuteront à 9 h. 30 pour se terminer à 10 h. 30, tandis que le mercredi ce sera de 8 h. 30 à 10 h. 30 en soirée.



L'équipe de rameurs des États-Unis jette un dernier coup d'oeil sur leur embarcation, afin de s'assurer que tout est en ordre pour une pratique en préparation des JEUX OLYMPIQUES de Tokyo qui débuteront le 15 octobre courant.

Selon l'entraîneur Luro...

Les chances de Dancer sont de 50 pour cent

TORONTO, (PC) — Horatio Luro, entraîneur de Northern Dancer, vainqueur du Derby du Kentucky et du Preakness cette année, a déclaré hier que l'étalon de trois ans avait 50 pour cent de chances de courir l'an prochain.

Le Dancer, propriété du millonnaire E. F. Taylor de Toronto, s'est blessé à une patte au début de juillet en s'entraînant à la piste Belmont de New York. On avait d'abord cru à un tendon arqué.

Selon Luro, "il ne s'agit pas d'un tendon arqué, mais il est difficile de dire si la blessure est aussi grave car le tendon est toujours un endroit délicat".

Selon le manuel américain, un tendon arqué résulterait de la rupture de l'enveloppe qui entoure le tendon, si bien que le tendon donne alors l'impression d'un arc.

Luro a ajouté: "Le cheval pourrait présenter son tendon et nous avons l'intention de le faire courir s'il se porte bien cet hiver. M. Taylor devra toutefois prendre la décision finale".

Par ailleurs, les experts croient que le cheval ne reviendra pas en compétition car il a une trop grande valeur comme étalon présentement pour prendre la chance de voir d'autres chevaux moins bons le vaincre.

Dans la deuxième période, Ronnie Racette, Yvon Bouchard, J. Dostie et R. Racette porteront le compte 8-0 pour les Castors.

Dans le dernier engagement, Yvan Letarte prit la place de Serge Aubry dans les filets des Castors, alors que Richard Buscetta en faisait autant pour Gaston Couture, R. Gaudreau, G. Guilbault, S. Nolet, R. Gaudreau et une deuxième fois, R. Jean Leblanc et R. Rousseau complètent pour porter le compte final à 8 à 6.

Le Royal de Lac Mégantic, qui évolue dans la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est, n'a pas pratiqué qu'à quelques reprises avant cette rencontre. Quelques joueurs avant de dépasser l'âge junior étaient venus leur prêter main-forte.

Georges Guilbault a encore sur le parcours de Lennoxville.

Le tournoi Inter-facultés de l'Université, demain.

SHERBROOKE — Le bureau du service des sports bourdonne d'activités actuellement. Renseignements, téléphones, lettres, réunions se suivent si bien qu'une journée est vite passée. Et tout ça pour présenter une organisation sans reproche et un nombre toujours croissant d'activités.

Le football paraît beaucoup mieux qu'on peut le croire. De 25 à 33 et à 38 joueurs en découlent, cela signifie quelque chose. Il y a de l'entraînement. Les jeunes instructeurs Labrecque et Rivest font du bon travail. Les visiteurs de dimanche prochain, le 11 octobre, devront présenter des jeux variés s'ils veulent demeurer en tête du peloton.

Balle-molle et golf. Les facultés se disputent toujours la trophée Massicot Sports à la balle-molle. Ce tournoi double-élimination se termine au milieu de la semaine prochaine. Le Droit s'aligne vers la finale, mais réussira-t-il à secouer cette léthargie des championnats? Quant au golf et au tennis, les étudiants s'adonnent à la compétition. Le trophée "Nap Côté" se dispute au club de golf Lennoxville samedi prochain à compter de 9 h. 30, tandis que les quarts de finales débutent pour la trophée Dow et le championnat en simple masculin et féminin.

Golf et tennis. Au niveau de l'Inter-Universitaire, le Vert et Or disputera deux championnats en une semaine. D'abord au golf à Ottawa, les 8, 9 et 10 octobre. Les étudiants sont favoris pour terminer en première ou en seconde place. Au tennis, les notres défendent depuis 2 ans le championnat de tennis, et d'après les commentaires reçus lors des récents tournois invitation, l'équipe universitaire semble s'acheminer vers un troisième triomphe.

Service des sports. Le bureau du service des sports bourdonne d'activités actuellement. Renseignements, téléphones, lettres, réunions se suivent si bien qu'une journée est vite passée. Et tout ça pour présenter une organisation sans reproche et un nombre toujours croissant d'activités.

Le football paraît beaucoup mieux qu'on peut le croire. De 25 à 33 et à 38 joueurs en découlent, cela signifie quelque chose. Il y a de l'entraînement. Les jeunes instructeurs Labrecque et Rivest font du bon travail. Les visiteurs de dimanche prochain, le 11 octobre, devront présenter des jeux variés s'ils veulent demeurer en tête du peloton.

Balle-molle et golf. Les facultés se disputent toujours la trophée Massicot Sports à la balle-molle. Ce tournoi double-élimination se termine au milieu de la semaine prochaine. Le Droit s'aligne vers la finale, mais réussira-t-il à secouer cette léthargie des championnats? Quant au golf et au tennis, les étudiants s'adonnent à la compétition. Le trophée "Nap Côté" se dispute au club de golf Lennoxville samedi prochain à compter de 9 h. 30, tandis que les quarts de finales débutent pour la trophée Dow et le championnat en simple masculin et féminin.

Golf et tennis. Au niveau de l'Inter-Universitaire, le Vert et Or disputera deux championnats en une semaine. D'abord au golf à Ottawa, les 8, 9 et 10 octobre. Les étudiants sont favoris pour terminer en première ou en seconde place. Au tennis, les notres défendent depuis 2 ans le championnat de tennis, et d'après les commentaires reçus lors des récents tournois invitation, l'équipe universitaire semble s'acheminer vers un troisième triomphe.

Service des sports. Le bureau du service des sports bourdonne d'activités actuellement. Renseignements, téléphones, lettres, réunions se suivent si bien qu'une journée est vite passée. Et tout ça pour présenter une organisation sans reproche et un nombre toujours croissant d'activités.

Le football paraît beaucoup mieux qu'on peut le croire. De 25 à 33 et à 38 joueurs en découlent, cela signifie quelque chose. Il y a de l'entraînement. Les jeunes instructeurs Labrecque et Rivest font du bon travail. Les visiteurs de dimanche prochain, le 11 octobre, devront présenter des jeux variés s'ils veulent demeurer en tête du peloton.

Balle-molle et golf. Les facultés se disputent toujours la trophée Massicot Sports à la balle-molle. Ce tournoi double-élimination se termine au milieu de la semaine prochaine. Le Droit s'aligne vers la finale, mais réussira-t-il à secouer cette léthargie des championnats? Quant au golf et au tennis, les étudiants s'adonnent à la compétition. Le trophée "Nap Côté" se dispute au club de golf Lennoxville samedi prochain à compter de 9 h. 30, tandis que les quarts de finales débutent pour la trophée Dow et le championnat en simple masculin et féminin.

Golf et tennis.

Au pays et à l'étranger

Le commerce du Canada est prospère, mais il doit s'attendre à une concurrence beaucoup plus serrée

(Mitchell Sharp)

OTTAWA, (PC) — Le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp a déclaré hier que le commerce national et international chains à la fois au pays et à l'étranger.

"Nous devons prendre des dispositions pour faire face à cette concurrence", a dit M. Sharp aux Communes. "Nous devons demeurer en position de concurrence si nous voulons conserver et améliorer notre position sur le marché canadien et les marchés internationaux".

M. Sharp a fait cette déclaration au début de l'étude des crédits de plus de \$83,000,000 de son ministère.

Un porte-parole de l'opposition M. Marcel Lambert (PC - Edmonton-Ouest), a signalé que le ministre avait reconnu, dans un récent discours, que l'amélioration avait commencé il y a quatre ans, alors que les progressistes-conservateurs étaient au pouvoir.

Un secret bien gardé

M. Lambert a demandé à quelle tâche se consacrait actuellement le Conseil économique national. Cet organisme, dit-il, a été constitué avec une précipitation quasi indécente lorsque les libéraux ont pris le pouvoir. Le Conseil devait fournir au pays "la formule secrète, la recette" de la prospérité.

Le député a ajouté que depuis c'est le silence le plus complet sur le Conseil économique. C'est le secret le mieux gardé au pays", a-t-il dit.

M. Sharp a souligné que son ministère se donne beaucoup de

peine pour promouvoir le commerce, en particulier pour accroître les exportations des manufactures secondaires.

Nos exportations manufacturières augmentent de la façon la plus encourageante, dit-il. Un nombre de plus en plus consi-

derable d'hommes d'affaires sont confiants de pouvoir faire face à la concurrence sur les marchés mondiaux.

Le ministre a affirmé qu'il n'existe aucun conflit entre son ministère et celui de l'Indus-

trie que de l'étendue et du volume de la production industrielle.

M. Sharp a annoncé à la Chambre que l'Office fédéral du tourisme a fait des progrès en a-

méliorant les normes des réceptions et des services aux visiteurs étrangers au Canada. De plus, les préparatifs pour l'Expo 67 qui aura lieu à Montréal sont à temps.

Au ministère de la Défense concernant la marine

Un reproche pour avoir mis au rancart le programme conservateur

OTTAWA, (PC) — Le comité parlementaire de la défense a indirectement reproché hier au ministre de la Défense nationale, M. Paul Hellyer d'avoir mis au rancart le programme de l'ancien ministre conservateur visant à la construction de huit frégates pour la marine.

Dans un rapport déposé hier à la Chambre, il déclare en effet que la marine a besoin de nouveaux navires anti-sous-marins et que sa défense aérienne est nettement insuffisante. Ces frégates devaient être munies de missiles anti-aériens.

Le comité invite le gouvernement à prendre une décision sans tarder relativement à l'instauration d'un programme de construction navale et accorde la priorité à la construction d'un navire capable de transporter des troupes et de l'équipement dans le cadre des opé-

érations de pacification des Nations unies.

Il recommande également au gouvernement d'entreprendre des études sur la propulsion nucléaire pour les navires et affirme qu'il devrait commencer sans délai des recherches intensives en vue de mettre au point des armes anti-sous-marines plus efficaces.

Le comité, qui est présidé par M. David Hahn, député libéral de Toronto-Broadview dé- ploie également les efforts de l'Organisation des mesures d'urgence soient sérieusement

entravées par le manque de coordination entre les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux.

Milice

Le programme visant à louer les Canadiens à construire des abris anti-nucléaires n'a pas donné de résultats satisfaisants et devrait être abandonné. Le récent déclenchement accidentel du système d'alerte à Ottawa a mis à jour dans la production et l'administration du service d'urgence plusieurs faiblesses "qu'il faut corriger".



Hon. Mitchell SHARP



Souvenir précieux — Le "Musket", que tient dans ses mains M. Kingsland, est l'arme dont se servait l'infanterie lors de la première guerre. La date de fabrication est 1883, la même que la date de naissance du propriétaire actuel. M. Kingsland s'est servi de cette arme il y a 69 ans sur le champ de tir Blue Bonnets, à Montréal, endroit où est construite la chapelle du frère André aujourd'hui.

(Photo Noël Goyette, Magog)

M. James Edgar Kingsland, âgé de 81 ans

"Monsieur Magog"

MAGOG, (par Noël Goyette) — M. James Edgar Kingsland, J.P., V.D., du 128, rue Victoria, à Magog, a eu une vie bien remplie et continue à diriger un grand nombre d'activités en plus d'officier encore comme juge de paix dans la cité de Magog depuis plus de 30 ans.

M. Kingsland, qui est un citoyen fort respecté, est né le 3 juin 1883, à Montréal, et compte donc 81 ans. Son père était américain et sa mère était écossaise. Il déménageait à Magog en 1912.

Activités militaires

Dès son jeune âge M. Kingsland avait le militarisme dans le sang, puisqu'à l'âge de 10 ans, il joignait la fanfare du cinquième Royal Scots du Canada comme libraire et joueur. Il a joué du cornet et de la trombone.

Du côté militaire, il a servi dans le Montréal Field Battery, le Victoria Rifles et le Royal Highlander du Canada. Lors de la première grande guerre, ce magogois organisait la compagnie "C" du 53ème Régiment de Sherbrooke, avec 69 membres, qui plus tard rejoignait outre-mer en 1916 le 117ème Bataillon des Cantons de l'Est.

M. Kingsland a servi son pays en Angleterre, en France et en Belgique, avec le 60ème Bataillon et le cinquième C.M.Rs.

Il a été licencié de l'armée à Arras, France, en 1918, avec la mention "légèrement blessé et malade à cause des gaz". Ce militaire détient cinq décorations.

Au pays

De retour au pays, M. Kingsland, qui possédait des connaissances approfondies dans la mécanique, a travaillé comme surintendant pour la Dominion Forge et Iron Works de Montréal, et ensuite comme contremaître du département de la mécanique à la Dominion Textile de Magog, emploi qu'il quittait en 1944.

Même durant son travail à la Dominion Textile, il a travaillé à la formation des Frontiersmen à Magog. En 1938, sous la direction du RCMP, il a été nommé capitaine et promu plus tard au grade de major du district no 5, lorsqu'une garde spéciale a été formée durant la dernière guerre pour éviter le sabotage des barrages de la compagnie, ainsi que des bureaux. Sous les ordres de James Lemieux, le major Kingsland, faisait également la patrouille du lac Memphrémagog, du Mont Orford et des bois environnants la cité.

Services comme vétéran

Comme vétéran, les activités de M. Kingsland n'ont pas diminué, loin de là, car il a continué à servir les autres avec un plaisir et une attitude de franche camaraderie. Il a servi dans la Commission royale pour les Affaires des vétérans, 1922, mais, comme il le disait avec une petite pointe d'humour "il n'avait encore reçu aucune paie". Il est membre et secrétaire-trésorier de la CWVA, commandant provincial de l'Army, Navy Vétérans du Canada, secrétaire-trésorier de l'Association du 117ème Bataillon des Cantons de l'Est, de 1924 à aujourd'hui, membre honoraire du mess des sergents du Régiment de Sherbrooke, membre à vie de la Chambre de commerce

de Magog, de la Ligue Ypres de Londres, Angleterre, du club Kiwanis de Magog, de la Légion canadienne, nommé "M. Magog" par La Gazette de Montréal le 2 février 1962 et l'honneur de Distinction par la Chambre de commerce de Magog en décembre 1963.

M. Kingsland a également été le maître scout à Magog pendant huit ans, et dans le district pendant trois ans.

A la mairie

Comme on pouvait s'y attendre d'un homme qui montrait autant de dévouement pour ses semblables, il a été élu à la mairie de Magog en 1934 pour un terme de deux ans, durant son terme d'office comme maire, M. Kingsland, avec l'assistance du conseil du temps, a organisé un projet pour donner du travail aux chômeurs. Sous son terme, la cité de Magog a construit une nouvelle station de pompage, a changé le système à vapeur pour des moteurs mus à l'électricité. Ce maire, de 1934-35, a également travaillé à l'installation de la première auto-patrouille à Magog, et de l'équipement motorisé pour le département des incendies. Pour en arriver à ce point il a également fait uniformiser le filage sur les borne-fontaines selon le standard provincial. Au département de l'aqueduc, il a vu à l'installation et à l'amélioration de six milles de tuyaux. C'est également sous son règne que l'usine de filtration a été construite sur la Rivière Magog. Pour améliorer le rendement de l'usine électrique le conseil qu'il dirigeait a apporté des réparations au système pour relever de 35 pour cent la production de l'électricité.

C'est justement lors de son terme d'office que le département des travaux publics de la cité s'est servi pour la première fois de l'équipement motorisé. Le conseil d'alors a co-opéré à la construction d'une arène et a aidé à tous points de vue aux organisateurs des sports dans la cité.

Toutes les assemblées du conseil étaient bilingues, et la prière était dite dans les deux langues à l'ouverture de chacune des réunions.

Juge de paix

Alors qu'il était maire de la cité, il a accédé au titre de "juge de paix" en 1934, ce qui représente 30 ans de service, et M. Kingsland est toujours actif dans cette même fonction, étant appelé à trancher le litige dans la plupart des causes locales. Dans 30 années d'opération pas un seul jugement n'a été contesté ou renvoyé.

M. Kingsland a également été un musicien de haute classe; il a été violoniste dans l'Orchestre symphonique de Montréal et également musicien dans toutes les fanfares militaires de Montréal.

Ce militaire de carrière compte enfin une bibliothèque de plus de 2,000 livres. Son passe-temps favori est l'histoire et la recherche.

M. Kingsland compte une famille de six enfants: quatre garçons et deux filles.

M. Kingsland a participé à ses activités

Magog a déjà eu dans ses murs un Cour de relations familiales

MAGOG — "En 1934, alors que j'étais élu maire de Magog, j'ai été le premier magistrat à accepter la charge de juge de paix pour la ville. M. Roy et moi-même avons décidé d'ouvrir une cour à Magog. Ainsi, les citoyens de la ville pouvaient sauver une certaine somme d'argent en n'étant pas dans l'obligation de se rendre à Sherbrooke.

"Au cours de ces années, la ville de Magog n'avait qu'un chef de police et un constable et c'était une ville grande ouverte. Nous avons donc eu à lutter contre les vendeurs de St-Pierre de Miquelon, qui faisaient rage dans cette ville. Par ailleurs, de dire M. Kingsland, il n'était pas question de Bien-Etre social. Nous étions donc mon collègue et moi, dans l'obligation de traiter un grand nombre de troubles de famille. Dans une seule année, nous avons dirigé 31 jeunes à Shawbridge et dans une maison de correction à Montréal".

Boisson

"Les cas de boisson étaient également nombreux et plusieurs familles souffraient des excès du père. Même si ces cas n'étaient pas en accord avec le Code criminel, nous avons travaillé le côté humain pour le bien des familles".

"Au cours des derniers mois, avant la maladie de M. Rolland, nous avons établi officiellement une cour de relations familiales, dans cette ville, et nous avons réussi à réunir plusieurs couples qui étaient sur le point de se séparer. Mais, de dire M. Kingsland, nous avons été dans l'obligation de laisser tomber cette cour, à cause des protestations de certaines personnes qui perdaient de l'argent à cause de nos conseils donnés à ces familles.

A la suite du décès de M. Hamel, qui avait remplacé M. Rolland, j'ai été laissé seul comme juge de paix dans la ville de Magog.

Au cours de la même année, le Code criminel a été revu et la cour du Bien-Etre social s'est implantée ici, ce qui a eu pour effet d'enlever beaucoup de travail. Mais je restais là pour faire exécuter les lois municipales.

Souvenirs

A ses 30 années comme juge de paix, M. Kingsland garde plusieurs souvenirs. Un fait surtout lui revient souvent à la mémoire. Un employé de la Dominion Textile paraissait devant lui pour ivresse et pour avoir dépensé tout son salaire, sans en apporter à sa famille.

"Les deux premières fois, a dit le juge, il payait l'amende et les frais. Après une enquête menée par le chef Lavoie, j'ai donné à cette personne une semonce et lui ai dit qu'à l'avenir, la cour prendrait elle aussi une partie de son salaire jusqu'à \$40 et qu'après il irait en prison". Le prévenu s'est rendu à la limite de l'amende, soit \$40 par semaine, en très peu de temps, mais je n'ai pas pu l'envoyer en prison, puisqu'il n'a plus apparu devant moi. Cette menace lui avait sans doute été profitable.

"Je suis très fier de notre petite cour, a dit le juge. Elle a tant fait de bien pour la communauté. Dans mon travail, je me suis toujours efforcé de coopérer avec les curés et les ministres. J'ai toujours eu du respect pour tous, et j'espère recevoir la même chose des autres. Dans mes 30 années comme juge de paix, je défie quelqu'un de déclarer que j'ai manqué à la justice envers quelqu'un. J'ai dispensé la justice comme je l'ai vue dans la nature humaine et j'ai toujours conduit une enquête avant de rendre une décision".

En terminant, M. Kingsland a déclaré: "Je hais le menteur. Il est facile de surveiller un voleur, mais il est très difficile de surveiller et de discerner un menteur".

REVOYAGEZ
C'EST LE MOMENT DE LE FAIRE!

Partout au Canada, le tarif Rouge du CN est en vigueur

Les tarifs Rouge, Blanc et Bleu du CN vous offrent actuellement les plus belles réductions de l'année. Profitez-en pour aller voir vos parents ou amis, même dans les régions les plus éloignées, ou tout simplement pour faire ce voyage dont vous avez tant rêvé. Avec le même montant, vous pouvez aller plus loin... prolonger votre séjour... et il vous reste plus d'argent pour vos distractions.

Dans les trains du CN vous bénéficiez, à longueur d'année, de nombreux avantages qui font de votre voyage une détente et un plaisir: voitures spacieuses... repas savoureux (gratuits pour les voyageurs des voitures-lits et voitures-salons)... services supplémentaires dans les "grands trains" du CN. Et si vous passez par les Rocheuses, les voitures Scenicair de dôme de verre vous révéleront des paysages inoubliables.

Pour faciliter votre voyage, vous avez le choix de trois formules de crédit: Voyage à crédit — Plan "Partez maintenant, payez plus tard" — Carte de crédit du CN. Pour tous renseignements, adressez-vous au CN. Le dépliant-calendrier des tarifs Rouge, Blanc et Bleu s'obtient gratuitement sur demande.

Voyagez sans souci, par le



EXEMPLES D'AUBAINES "TARIF ROUGE" (en voiture-coach)

de sherbrooke à:

halifax	\$14.00	montréal	\$2.30	winnipeg	\$24.30
lévis	\$ 4.10	toronto	\$9.70	vancouver	\$45.30

ROME, (PC) — Le cardinal Léger a demandé hier matin au concile de mettre en pleine lumière la transcendance de la révélation divine par rapport

le bridge

Par Ken BALD

L'HOMME ET LE TEMPS

Le résultat: l'horloge atomique Cesium du laboratoire national de physique près de Londres, gagne ou perd seulement une seconde en 10.000 ans.



Avec des outils semblables, la science est maintenant en mesure de sécliser d'une unité de temps unique pour l'univers, ce que nous n'avons pas encore.

24 CAMIONS A VENDRE

CAMION Dodge 1959, tandem, freins à l'air, transmission automatique, 28000 km. à vendre ou à louer. S'adresser: **CHARLIER Auto Sales Inc.**, 180, Galt Ouest, Sherbrooke, 562-6331; tél.: 562-2158.

CAMION International 1961, modèle 184, V-8, en très bon état, à vendre ou à louer. S'adresser: **CHARLIER Auto Sales Inc.**, 180, Galt Ouest, Sherbrooke, 562-6331; tél.: 562-2158.

JEEP Willys, 4 roues motrices, à vendre à bon marché. S'adresser: **CHARLIER Auto Sales Inc.**, 180, Galt Ouest, Sherbrooke, 562-6331; tél.: 562-2158.

FARGO 1958, 3 tonnes, avec remorque. Le tout en bon état. S'adresser: 121, Avenue Nord, 562-4123.

25 CHALET A VENDRE

CHALET au DOMAINE D'ENTREE à Eastman, 1000 pieds de la route 13 de l'autoroute, quelques minutes de Mont-Tremblant. Plage sur lac IFARGA pour pêche, ski, canot, sur terrain de 10000 pieds carrés. Chalet moderne, 10000 pieds carrés, entièrement finis, intérieur et extérieur, très moderne, isolation, planches de bois, chauffage central, eau chaude, électricité, téléphone, télévision, etc. Prix: 335-6184, 28, Lacroix, Thérèse, 562-2158.

CHALET au lac de Boko, grand terrain, à vendre. Pour détails: 567-4767.

26 GARAGES A VENDRE

GARAGE à vendre, presque neuf, ayant 4 fenêtres. Prix: \$125. S'adresser: **L. G. Gilbert, Magg.**, Tél.: 562-2344.

27 COMMERCES A VENDRE

SAISON DE BARBIER ou petit commerce, avec résidence de 3 pièces, 10000 pieds carrés. Foyer, salle de bain, fournaise à l'huile. Caisse vendeuse, malade. 80,000, comptant disponible. S'adresser: **Chesnut, West**, Sherbrooke, 562-7944.

RESTAURANT-EPICERIE A VENDRE

RESTAURANT-EPICERIE à vendre, avec logement attenant. Caisse: malade. S'adresser: 562-8003.

RESTAURANT-EPICERIE TRÈS BIEN SITUÉE

RESTAURANT-EPICERIE très bien située, à vendre. S'adresser: 567-2158.

RESTAURANT SUR LA ROUTE NO 1

RESTAURANT sur la route No 1, à Lacombe, à vendre. S'adresser: **Hillier Carrier, Tel.**, 562-9644.

29 LOTS A VENDRE

PLUSIEURS lots, quartiers Nord et Ouest, eau, égouts, téléphone, etc. S'adresser: **Hercule et Ronald Marcoux Immeubles**, 569-5941; 562-3141.

31 MAISONS A VENDRE

ROBERT LAFLEUR

2 bungalows à vendre

Bungalow neuf, 3 pièces, salle de bain, cuisine, chauffage central, planchers de bois, etc. S'adresser: **Robert Lafleur**, 569-7754 — 864-4211.

Rue Bouchette: bungalow 3 ans, repeint à neuf, finition intérieure bois, chauffage central, planchers de bois, etc. S'adresser: **Robert Lafleur**, 569-7754 — 864-4211.

pour renseignements, s'adresser à: 569-7754 — 864-4211

3 BUNGALOWS NEUFS

et 10 pièces. Pour plus amples informations, s'adresser à: **J. LEANDRE MERCIER**, 90, Wood — 562-7856.

BUNGALOWS

à vendre, prix spécial. S'adresser à: **GEORGES RIENDEAU**, Entrepreneur général, 1272, Larocque — 562-0863.

NORD: bungalow 6 pièces, abri d'auto, terrassement fini, conditions faciles. — S'adresser: **Hercule et Ronald Marcoux**, 569-5941.

LE PLUS BEAU POINT DE VUE du quartier nord: bungalow 8 pièces, briques, construction 3 ans, abri d'auto, "sun deck", grand terrain paysagé. S'adresser: **Hercule et Ronald Marcoux**, 569-5941 ou 562-3141.

QUARTIER NORD: maison neuve 3 pièces, 12000 pieds carrés. S'adresser: 567-4767.

BUNGALOWS neufs, 3 pièces, finis briques, chauffage automatique, planchers de bois, etc. S'adresser: **Robert Lafleur**, 569-7754 — 864-4211.

ASCOT CORNER: deux bungalows 3 pièces, briques, construction 3 ans, près Collège. Conditions faciles. S'adresser: 562-1127 — 562-8003.

RUE PROSPECT: trois logements, briques, chauffage central, offre rare. S'adresser: **Lucien Lapierre**, 1290, Riverview, 567-3838.

MAISON neuve, 3 logements, quatre 1/2 pièces, un 3-pièces. S'adresser: 563-4623.

QUARTIER NORD: 62 Bryant, maison 6 pièces, magnifique terrain, 10000 pieds carrés. S'adresser: **Lucien Lapierre**, 1290, Riverview, 567-3838.

BUNGALOW chemin Ascot, 3 pièces, moderne, avec salle de bain complète. Système chauffage au chaud. Puits artésien. Garage pour auto. S'adresser: **Lucien Lapierre**, 1290, Riverview, 567-3838.

MAISONS seraient sacrifiées à prix réduit pour règlement successions. S'adresser: **Joseph Magnan, Weirton**, tél.: 85-W.

VIEILLE grande maison, située sur route 132 à 133, coin rue Portland et Victoria. Sept chambres à coucher, 2 1/2 salles de bain, vivier, chauffage central, salle à manger, salon avec foyer, cuisine, garage, tout autour de la maison, chauffage à l'huile et gaz, double attenant. Rangement de deux étages. Pour renseignements, voir visiter, tél.: 562-4362, C. C. St-Onge.

MAISON et garage neufs, sur même terrain. Outillage pour soudure et fer ornamental. Tél.: 565-2840.

BUNGALOW neuf, 3 pièces, briques, chauffage automatique, tules et peinture. Prix: \$10,900, comptant: \$1000, balance facile. Situé sur Belvédère. S'adresser: **J. L. Pomerleau**, 562-2158.

BUNGALOW neuf, 3 pièces, briques, chauffage automatique, tules et peinture. Prix: \$10,900, comptant: \$1000, balance facile. Situé sur Belvédère. S'adresser: **J. L. Pomerleau**, 562-2158.

COTTAGE semi-décoré, 7 pièces, 3 chambres à coucher, sous-sol, beau grand vivier, foyer naturel, face Golf, Bon Jacques-Cartier. Comptant: \$3,000, balance 6%, 30 ans. — Desnoyers Immeubles, 569-8066 — 567-3746, Armand Rivest, tél.: 562-0219.

BUNGALOW neuf 3 pièces, avec carport. Planchers vinyl. Chauffage air forcé. Chaudière. Situé 1450, Larocque. Prix: \$12,000. Conditions faciles. S'adresser: **Roland Robitoux**, 569-2904.

BUNGALOW 5 pièces, état magnifique, 3 minutes du centre de la ville. Toute offre raisonnable considérée. Tél.: 562-8260.

BUNGALOW 3 pièces, grand terrain, centre du village Ascot. S'adresser: **M. Raymond Rodrigue**, 567-8863.

MAISON deux logements 6 pièces, quartier Ouest, comptant: \$1000, balance facile. S'adresser: **Lucien Lapierre**, 1290, Riverview, 567-3838.

COIN 16-PAINEAU, bungalow briques, moderne, règlement successions. — Orla Fournier Immeubles, Tél.: 565-3838.

106, WILSON: Trois 3-pièces, neufs, briques, eau chaude. Propriétaire trépassé. S'adresser: **Maurice Camblin**, Immeubles, 562-1044.

31 MAISONS A VENDRE

ATTENTION!

Nord: 276, rue Lomax

Bungalow neuf 3 pièces, carport, briques, recouvert de tules, portes latérales vernies, ultra moderne. \$1,000, comptant. Conditions faciles. Peut être visité en tout temps. Informations: 846-4046.

QUARTIER EST: maison seule, très bien située, 6 pièces, 2 étages, garage. Prix raisonnable. **QUARTIER OUEST**: maison 3 logements, neuve, briques, bien située. Peu de comptant.

HERCULE et RONALD MARCOUX, courtiers, 150, Argyle. Tels: 569-5941 — 562-3141.

QUARTIER EST

905, rue Marie-Reine, bungalow neuf, 3 pièces, terrain 50 x 150. Site commercial et résidentiel, face futur terrain 50 x 150, comptant, conditions faciles. Ouvert pour inspection, samedi et dimanche. Pour informations: 569-5714 — 846-2718.

SIGNALIZÉ

569-5714 — 846-2718.

196, PATRICIA

MAISON 1 1/2 étages, 5 grandes pièces, modernes, planches bois franc et tules Turques dans salon. Asphalte. Terrassement très beau. Éclairage très propre. Comptant et conditions avantageuses. Pour renseignements: 562-8801.

OU 569-5714.

LAFLEUR & FRERE

288, rue Lomas

Bungalow neuf, 3 pièces, salle de bain, cuisine, chauffage central, planchers de bois, etc. S'adresser: **Lafleur & Frère**, 569-5714 — 846-2718.

MAISON deux logements 4 pièces, briques, salle de bain, cuisine, chauffage central, planchers de bois, etc. S'adresser: **Lafleur & Frère**, 569-5714 — 846-2718.

QUARTIER EST: magnifique bungalow neuf, très moderne, 6 pièces, foyer, abri d'auto, terrassement fini au complet. — S'adresser: **Lafleur & Frère**, 569-5714 — 846-2718.

MAISON seule, 4 pièces, libre premier jour. S'adresser: 569-5714 — 846-2718.

QUARTIER NORD: bungalow 5 grandes pièces. Terrain paysagé. Garage. Pavage d'asphalte. Tél.: 569-6892.

PROPRIÉTÉ 5 logements, quartier Nord. Revenu: \$5,100. Chauffage eau chaude, cour pavée. \$5,000, comptant. Balance hypothèque. — 113, de Avenue Sud, app. 1, 562-4172, après 6 heures.

BUNGALOW 3 pièces, sur chemin route 28, 4 milles Lennoxville, 3 chambres à coucher, grand salon, avec foyer et salle à manger attenante, draperies, tapis mur à mur, cuisine moderne avec four, réfrigérateur, salle de bain, etc. S'adresser: **Lafleur & Frère**, 569-5714 — 846-2718.

MAISON deux logements, un 4 et 5 pièces, près Collège. Beau site. S'adresser: **Lafleur & Frère**, 569-5714 — 846-2718.

BUNGALOW neuf, chemin St-Catherine, Développement Gauthier. Prix: \$10,800, comptant: 562-4777.

GRANDE maison avec beau grand terrain. Prix: \$5,000, comptant. Balance à discuter. S'adresser: **228, Denison, Granby**.

RUE PROSPECT: bungalow 3 pièces, 4 pièces, 5 pièces, 5000, 5100, 5200, 5300, 5400, 5500, 5600, 5700, 5800, 5900, 6000, 6100, 6200, 6300, 6400, 6500, 6600, 6700, 6800, 6900, 7000, 7100, 7200, 7300, 7400, 7500, 7600, 7700, 7800, 7900, 8000, 8100, 8200, 8300, 8400, 8500, 8600, 8700, 8800, 8900, 9000, 9100, 9200, 9300, 9400, 9500, 9600, 9700, 9800, 9900, 10000.

33-PROPRIÉTÉS A VENDRE

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES avec lot vacant, coin Larocque et Galt Ouest, à vendre. Toute offre raisonnable considérée. Tél.: 562-4032; soir, 562-4937.

34-FERMES A VENDRE

FERME bien construite, près village, 200 acres, ruisseau, étable, ruisseau. Tél.: 569-6219, 6 à 10 p.m.

35-TERRAINS A VENDRE

TREIS beaux jardins au Domaine d'Estrie, sur même développement que Théâtre Marjolaine, prêts pour construction. Deux enfants. Chambre privée, télévision. Bons congés. \$30, à \$35, par semaine selon compétence. Les recommandations: pour deux ans et plus. Tél.: 569-6219, 6 à 10 p.m.

ST-LAMBERT: Aide pour travail général. Pas de cuisine. Équipement moderne. Deux enfants. Chambre privée, télévision. Bons congés. \$30, à \$35, par semaine selon compétence. Les recommandations: pour deux ans et plus. Tél.: 569-6219, 6 à 10 p.m.

FILLE demandée, bilingue, comme comptable. S'adresser: 567-0363.

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

51-HOMMES DEMANDES

Croyez-le ou non!... Ripley



Les Indiens du Guatemala jouant des airs en frappant sur des gourdes attachées leur ceinture.

On ne peut mesurer ce poisson parce que ses oses sont à des angles différents.

Un monument à la mémoire de la première grande guerre fut la seule chose qui ne fut pas détruite lors d'un attentat aérien contre Banville, en Alsace, en France, au cours de la deuxième guerre mondiale.

A l'Assemblée législative

Même s'il y a collaboration patronale-syndicale pour les centres d'apprentissage

Il faut donner à la jeunesse tous les outils pour faire face au problème de l'automation

(hon. Carrier Fortin)

QUEBEC, (DNC) — Même si le Québec demeure encore la seule province canadienne à obtenir l'étrange coopération patronale-syndicale dans l'organisation de ses Centres d'apprentissage et même si le Québec enregistre actuellement plus d'apprentis que dans toutes les autres provinces réunies, le ministre

Me Carrier Fortin, profitant de la première réunion du "Comité d'étude sur la formation professionnelle par l'apprentissage", tenue en matinée, hier, au parlement, sous la présidence de M. Rémi Lafr, directeur du Service de l'aide à l'apprentissage au ministère du Travail, en profitait pour souligner la mission bien précise confiée à ce comité spécial.

Technique en évolution

Tout en soulignant que, dans une démocratie fonctionnelle comme celle qui prévaut depuis 1960, au Québec, le gouvernement escompte obtenir les lumières et l'appui des corps intermédiaires, Me Fortin devait préciser les problèmes majeurs de l'heure qui se posent en face de la technique industrielle en pleine évolution. C'est pourquoi la mission confiée au comité spécial d'étude portera sur :

- L'éducation technique qui permettra à la jeunesse d'œuvrer dans le monde du travail avec des outils de première valeur qui doivent répondre aux exigences du temps et la formule de l'apprentissage semble toute indiquée ;



Hon. Carrier FORTIN

du Travail a soutenu l'urgence d'adopter les mesures qui s'imposent afin d'offrir à la jeunesse tous les outils voulus pour lui permettre de rencontrer les obligations imposées par l'automation et les progrès du monde industriel.

trielle et éliminer la méfiance, par l'amélioration du système d'apprentissage à l'intérieur même des usines ;

- L'établissement de normes générales qui permettra une étroite collaboration entre les écoles d'arts et métiers et les instituts de technologie appelés à diffuser la technique, et les entreprises industrielles où les apprentis complèteront leur stage de pratique moyennant un certain salaire qui leur permettra de vivre sans alourdir le fardeau budgétaire des compagnies.

Contre le chômage

En somme, le ministre Fortin affirmait qu'il n'existe aucun malaise actuellement dans le secteur de l'apprentissage au Québec, mais qu'il importait d'accomplir un pas déci-

sif de l'avant afin de répondre aux exigences du progrès moderne.

Il assurait aussi les membres du Comité de l'entière coopération de tous les offici-ers de son ministère dans ses recherches.

Par la suite, à huis clos, commençait les délibérations du comité formé de MM. Rémi Lafr, président ; Paul Larose, directeur de l'enseignement spécialisé au ministère de l'Éducation ; du R.P. Emile Boudier, professeur d'économie à l'Université de Sherbrooke ; MM. J. Lucien Pilon, agent des relations patronales-ouvrières au ministère du Travail ; Sydney Hooper, industriel de Sherbrooke ; et Philippe Vaillancourt, directeur régional de l'éducation et représentant de la STQ et de la CSN.

Scrutin le 5 octobre

Dernière offensive électorale

QUEBEC, (DNC) — Les élections complémentaires ont toujours favorisé le gouvernement au pouvoir. On a connu 22 élections complémentaires de 1944 à 1960, au Québec, et les libéraux, alors dans l'opposition, n'ont réussi que deux gains contre 20 défaites. Par contre, l'Union Nationale, au moment où elle était dans l'opposition, avait décroché trois comtés.

Dans les présentes élections complémentaires, même Me Daniel Johnson, chef de l'Union Nationale et député de Bagot, ne démontre pas un enthousiasme à tout renverser. Il admet que l'UN se cherche des finances actuellement pour assurer la lutte jusqu'à la fin dans les comtés de Saguenay, Matane, Dorchester et Verdun.

—O—O—O—O—O—

A trois jours seulement de l'ouverture des bureaux de scrutin dans ces comtés, la lutte se corse et les accusations pleuvent avec plus de véhémence. Le ministre des Affaires municipales, Me Pierre Laporte, vient de remettre un pli à "la tribune de la presse" au Parlement provincial, dans lequel il regrette que la campagne électorale tourne à l'injure gratuite, dans Matane.

Me Laporte qualifie de fausse l'accusation portée par un orateur de l'Union Nationale dans Matane à l'effet que "les bouchers de Laporte soient à l'action dans ce comté". A l'exception de quelques députés libéraux, selon Me Laporte, il ne se trouve, dans Matane, personne qui ne soit résident du comté. Plusieurs personnes de l'extérieur ont offert leurs services qui ont été refusés.

—O—O—O—O—O—

Les observateurs qui reviennent de tournées d'informations dans les comtés ruraux sont d'opinion que les cultivateurs ne s'intéressent point à ces élections, en dépit des efforts des candidats pour les approcher.

La jeunesse déserte également les assemblées publiques et pourtant, elle aura droit de vote lundi prochain (18 ans et plus). On estime à 2,000 le nombre de jeunes nouveaux votants dans le seul comté de Dorchester.

—O—O—O—O—O—

La tentative de M. Bernard Dumont de brigrer les suffrages sous l'étiquette de "créditiste indépendant" restera significative. De part et d'autre, libéraux et unionistes craignent réellement cette candidature. C'est pourquoi Dorchester est envahi par les ministres et un cortège de députés libéraux.

Une victoire créditiste serait cinglante pour l'équipe Lesage. Une défaite ou une déroute de M. Dumont pourrait aussi sonner le glas des créditistes, affirme-t-on. Mais définitivement, c'est dans cette circonscription que la lutte est la plus acharnée.

—O—O—O—O—O—

Dans un communiqué remis aux journalistes, au Parlement, hier, le secrétaire de la province, M. Bona Arseneault, organisateur des élections pour le parti libéral dans Dorchester, flétrit les accusations portées contre lui par Me Johnson et les "mensonges et calomnies colportées dans les journaux-torcheons de l'Union Nationale". M. Arseneault termine en prédisant : "lundi soir prochain sera un soir de grand deuil pour l'Union Nationale, car la raclette qui lui réserve la population de Dorchester lui sera particulièrement funeste et pénible à digérer".

Régionalisation des Commissions scolaires

Si Québec fait des pressions, c'est que les Commissions n'ont pas pris leurs responsabilités

(M. Jean Leduc)

Par Yvon Rousseau

MONTREAL — "Si Québec est forcé de faire des pressions auprès des Commissions scolaires pour obtenir la régionalisation, c'est que les Commissions scolaires n'ont pas pris leurs responsabilités".

Puis, M. Leduc de révéler que la Fédération des commissions scolaires préconise la formation de régionales, depuis 1953. Ces déclarations de M. Leduc ont été faites à la suite d'une question d'un journaliste, demandant ce qu'il pensait de la façon arbitraire dont Québec impose la régionalisation dans les centres où elle n'est pas chose faite.

Commissaires compétents

Puis le président général de la Fédération a insisté sur la nécessité pour la population d'élire, avant tout, des commis-

C'est ce que révélait hier M. Jean Leduc, président général de la Fédération des Commissions scolaires du Québec, au cours d'une conférence de presse.

Le rôle actuel des commissions scolaires, dit-il, est de voir à prendre leurs décisions, de façon à ce que le ministère de l'Éducation ou tout autre organisme ne soit pas forcé à décider pour elles. Si chacun des organismes rattachés aux problèmes de l'éducation prend

ses responsabilités, le fonctionnarisme ne pourra étendre son emprise sur ce secteur, de dire encore M. Leduc.

Rapprochement

M. Jean Leduc a confirmé la politique de la Fédération des Commissions scolaires du Québec.



M. Jean LEDUC

dération des commissions scolaires de favoriser un rapprochement avec la Fédération des instituteurs catholiques, sur certains points. Dans d'autres domaines, dit-il, la similitude de vue semble plus difficile. La Fédération des commissions scolaires, dit-il, s'oppose présentement au droit de grève pour les professeurs. La majorité des commissions scolaires, s'est prononcée sur ce point et la ligne de conduite de la Fédération doit en tenir compte.

Définitions

Puis le président général Leduc a défini la commission scolaire comme étant un corps intermédiaire, alors qu'il considère la Fédération des commissions scolaires comme un groupe de pression.

DESINFECTANT

DESINFECTANT : coquerelles dans les hôtels, restaurants, maisons privées, etc. Ouvrage surant par 40 ans d'expérience. ESTIME GRATUIT. S'adresser à : Mapog TEL: 843-4724

Les Commissions scolaires du Québec

L'année 1964, un point tournant dans l'histoire de la Fédération

MONTREAL — L'année 1964 sera un point tournant de l'histoire de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, quels que soient les résultats de ce congrès, a déclaré M. Jean Leduc, président général de l'organisme.

Lorsqu'un organisme comme la Fédération prend la décision de faire un examen de conscience comme celui qui est proposé aujourd'hui à notre attention, c'est que l'on est convaincu que des changements majeurs sont requis, afin d'assurer la marche ascendante de ce groupement, d'ajouter M. Leduc.

Action concrète

Si ces heures de réflexion ne sont pas suivies d'action concrète et de modifications essentielles, de dire M. Leduc, et ça à très brève échéance, c'est l'arrêt du progrès, la stagnation et la disparition à plus ou moins brève échéance des organismes qui groupent les Commissions scolaires de cette province.

S'adressant ensuite aux Commissions scolaires, M. Leduc a souligné la nécessité de contribuer au renouveau de la fédération, pour en faire le

Danger

Puis M. Leduc de souligner qu'il existe un danger réel pour la collectivité et pour les individus. Supposons, dit-il, que la machine terrible de la concentration des pouvoirs soit dirigée par des gens qui n'ont pas en vue le bien commun, mais simplement la poursuite d'ambitions personnelles ou idéologiques, et que nous nous retrouvions, du jour au lendemain, dans un État totalitaire, avec tout ce que cela peut comporter d'inconvénients et de menaces pour

l'individu, pour la famille et pour l'école.



BLENDED GIN—DISTILLÉ À MONTREAL/LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE DEPUIS 1665

John de Kuyper & Son

VENTE D'ECHANTILLONS

Le Roi des Bas Prix lance la VENTE la plus Colossale encore jamais vue à Sherbrooke. Il ne s'agit pas seulement de 1, de 6 ou de 12 item... TOUTE LA MARCHANDISE EST EN VENTE.

Depuis cinq ans que nous servons nos clients... jamais il ne nous a été possible de leur offrir de

TELS SPÉCIAUX!

SERVICE DU MANUFACTURIER ET DU MAGASIN

36 MOIS
POUR
PAYER

Même durant cette grande vente, vous bénéficiez du plan budgétaire bien connu du

ROYAUME DES BAS PRIX...

LIVRAISON PARTOUT SANS FRAIS!

SHERBROOKE

ROYAUME DES BAS PRIX
445 EST, RUE KING

Tel.: 569-5945